

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Conseil communautaire du 03/06/2021

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRAND CHAMBÉRY**

GRAND CHAMBERY

DIRECTION DES FINANCES

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 47 - grandchambery.fr -  [@GrandChambery](https://twitter.com/GrandChambery) - cmag-agglo.fr

Introduction

2020, une année très particulière en deux temps

Janvier/Mars 2020, une année optimiste et des perspectives favorables

- **Un premier trimestre 2020 qui laissait augurer la poursuite de la dynamique économique et fiscale** observée depuis 2018 et matérialisée par une progression plus forte qu'attendue de la fiscalité perçue par Grand Chambéry.
- **Une double volonté du gouvernement d'élargir le champ d'application des contrats Etat/Collectivités**, rendant Grand Chambéry éligible à la contractualisation.
 - o fixation d'un critère de plafonnement de la progression des dépenses de fonctionnement à +1,2%/an aux collectivités non concernées par cette règle.
 - o intégration d'un critère de plafonnement de l'endettement des collectivités dans le cadre des contrats de Cahors nouvelle formule, confortant la stratégie de Grand Chambéry de ne pas mobiliser l'autofinancement en intégralité depuis 2017 afin d'optimiser et profiter des taux d'emprunt très bas sur la période.
- **Un travail avec des élus référents du conseil syndical de CGLE** pour mener une réflexion sur le partage de fiscalité foncière issue du développement économique et portant sur les bases de fiscalité nouvelles compte tenu de l'important travail en cours d'aménagement et de commercialisation de nouvelles zones d'activités économiques et des conséquences de la suppression de la Taxe d'Habitation.
- **La constatation de résultats de clôture à fin 2019** (22,171 M€ sur le Budget Général et 4,758 M€ sur le budget Transport) permettant :
 - o d'autofinancer les engagements pris sur la PPI d'ici 2022 et de boucler les plans d'investissements d'opérations majeures restant en cours de discussion fin 2019,
 - o d'engager sereinement le nouveau mandat 2020/2026 dès le mois d'avril 2020 avec une collectivité en ordre de marche pour des compétences à forts enjeux.

Depuis Avril 2020, un arrêt brutal de l'activité des perspectives illisibles ou incertaines

- **Une remise en cause totale de la trajectoire financière** de Grand Chambéry.
- **Des rapports parlementaires (Rapport Cazeneuve par exemple) à l'été 2020 très alarmants** sur l'impact financier et fiscal de la crise sur les ressources des collectivités.
- **La modification de l'emploi des résultats de clôture de Grand Chambéry**. Il ne s'agit plus d'envisager de nouveaux services mais de sauvegarder l'existant et de mettre en œuvre des réponses immédiates face aux enjeux sanitaires, sociaux et humains.
- **Le vote par Grand Chambéry en mai 2020 d'un budget de crise de 5,3 M€ prélevé sur les résultats de clôture** (0,7 M€ de réponses immédiates et sanitaires et 4,6 M€ de soutiens pour les secteurs dans lesquels Grand Chambéry intervient statutairement).
- **Une mesure affinée des impacts de la crise à l'automne 2020** faisant apparaître un impact significatif de la crise sur les finances de Grand Chambéry pour un montant compris entre 7,3 M€ et 13 M€ sur le mandat qui dépendra du rythme de la reprise.
- **Une installation du nouvel exécutif décalée à juillet 2020 et la nécessité de considérer l'année 2021 comme une année de transition** pour mesurer concrètement l'impact de la crise tout en poursuivant la mise en œuvre des engagements pris, et en saisissant toute opportunité qui se ferait jour dans l'intervalle.
- **Un impact très fort de la crise sur le budget annexe Transport** qui oblige la collectivité à assurer un portage financier de 1,6 M€ en 2020, dans l'attente du résultat des négociations avec la délégataire (avenant ultérieur délibéré le 15 avril 2021). Ce portage est rendu possible par le résultat de clôture 2019 rappelé plus haut.

Chiffres clefs issus des comptes 2020

EN M€	Encours de dette au 31/12/2020	Capacité de désendettement au 31/12/2020	Epargne brute au CA 2020	Dotations aux amortissements 2020 (< Epargne Brute normalement)	Résultat de clôture reporté à fin 2020 après affectation des résultats
GENERAL HORS DECHETS	161 303 437	10,78 ans			
Retraité sans la dette portée et facturée à CGLE (<u>Retenue par les tutelles</u>)	157 959 857	10,55 ans	14 968 606	5 415 000	22 171 342
DECHETS	5 699 416	1,41 ans	4 029 742	1 200 000	
EAU POTABLE	38 544 083	6,22 ans	6 194 566	3 599 581	4 026 423
ASSAINISSEMENT	34 398 071	4,34 ans	7 930 911	4 053 499	6 997 578
TRANSPORT	6 458 188	10,67 ans	605 064	2 235 026	3 140 926
OM BAUGES	140 861	2,38 ans	59 262	59 994	403 714
TOTAL Dette propre	243 200 476				

➔ 2 ratios méritent d'être analysés

1 / Une capacité de désendettement faisant l'objet de seuils de vigilance par les tutelles :

Capacité de désendettement exprimée en années = encours de dette / épargne brute.

- Capacité de désendettement < 10 ans : Pas de commentaire, la collectivité dispose de capacités à investir significatives avec ses ressources actuelles.
- Capacité de désendettement > 10 ans et < 12 ans : Vigilance des tutelles, la collectivité dispose de capacités à investir plus limitées, ces ratios sont généralement rencontrés lorsqu'une collectivité est en fin de période d'investissements majeurs. Si la collectivité veut maintenir le rythme d'investissement qu'elle connaît jusqu'à présent, elle doit activer des leviers complémentaires, en baisses de dépenses ou hausses de recettes ou les deux.
- Capacité de désendettement > 12 ans : Les tutelles demanderont la mise en œuvre de mesures correctrices pour ramener les ratios en deçà de 12 ans. La collectivité dispose de capacités à investir très limitées voire nulles et des actions tant en dépenses et en recettes doivent être engagées pour améliorer la trajectoire avant d'engager tout plan d'investissement important.

➔ Aucun des budgets de Grand Chambéry ne dépasse le seuil de 12 ans.

➔ Les budgets « Général hors déchets » et « Transport » présentent des ratios nécessitant vigilance.

2 / La couverture de la dotation aux amortissements par l'épargne brute

Epargne brute > ou = à la dotation aux amortissements.

Il s'agit d'un principe réglementaire auquel toute collectivité ne peut pas déroger.

- ➔ Tous les budgets de Grand Chambéry respectent ce principe sauf le budget annexe Transport compte tenu de l'impact de la crise sur son équilibre en 2020. Ce budget disposait d'un résultat de clôture antérieur permettant de couvrir ce besoin et nécessite vigilance pour les prochaines années.

Quelques commentaires :

Le budget Général hors déchets est sain mais invite à la modération tant en fonctionnement qu'en investissement, ses ratios montrant une collectivité en situation de fin de politique majeure d'investissement. L'activation de leviers nouveaux sera nécessaire pour continuer d'investir sur des niveaux similaires à ceux réalisés depuis 2009. Le résultat de clôture fin 2020 permettra par ailleurs de mettre en place un schéma de crise n°2 qui va être détaillé dans les pages suivantes.

Les équilibres du budget Déchets vont permettre :

- **de mettre en place un plan d'investissement soutenu,**
- **d'accompagner Savoie Déchets dans les enjeux majeurs** auxquels ce syndicat mixte va être confronté sur la mandature.
- **d'étudier un ajustement de son financement.** Ce travail sera mené durant le 2nd semestre 2021 par les deux vice-présidents compétents pour décision dès 2022.

Les régies de l'eau potable et de l'assainissement présentent des résultats permettant d'engager un important plan d'investissement décidé en lien avec une prospective et une convergence tarifaire équilibrée et tenant compte des capacités à contribuer de chacun.

La situation du budget annexe Transport 2020 est très tendue, la dotation aux amortissements, qui constitue une dépense obligatoire, n'est pas couverte par l'épargne en 2020, ce budget annexe, sans résultat antérieur, serait en déséquilibre budgétaire.

La situation du budget OM Bauges est particulière dans la mesure où ce budget sera fusionné avec le budget Déchets intégré au budget Général dans les prochaines années, compte tenu de l'obligation réglementaire d'harmonisation des modes de financement de la compétence à l'échelle des 38 communes. L'équilibre est assuré au plus fin car la dotation et l'épargne présentent des montants similaires.

A retenir :

2 budgets très impactés par la crise (Général hors déchets et Transport)

3 budgets moins impactés par la crise mais avec d'importants enjeux à relever (eau, assainissement et déchets/ordures ménagères bauges).

Synthèse des grandes masses budgétaires 2020

BUDGETS	<u>DEPENSES REELLES</u>	<u>RECETTES REELLES</u>
	Fonctionnement + Investissement	Fonctionnement + Investissement
GENERAL (hors déchets + déchets)	130 560 557,20€	144 759 814,98€
EAU POTABLE	19 279 339,62€	21 564 959,21€
ASSAINISSEMENT	16 391 109,22€	20 412 960,18€
TRANSPORT	28 486 536,65€	30 919 812,29€
OM BAUGES	1 190 330,00€	671 171,91€

Un total cumulant l'ensemble des budgets n'est, volontairement, pas présenté pour ce tableau car il s'agit d'apprécier en synthèse les volumes financiers de chaque budget. Il est important de noter qu'il existe des flux « croisés » entre les budgets qui nécessitent des explications et des retraitements spécifiques détaillés dans le présent rapport.

La présentation en synthèse laisse également supposer un budget Transport excédentaire et un budget OM Bauges déficitaire, il est important de bien se reporter aux pages dédiées pour chacun de ces budgets afin d'apprécier le détail de leur situation effective. (Sommaire détaillé situé page 8 du présent rapport)

Quel emploi des résultats de clôture constatés fin 2020 ?

1 / Quel emploi du résultat de clôture du budget Général hors déchets ?

Ce budget fait face à 4 enjeux

- **Une crise économique** qui va générer des pertes fiscales et tarifaires comprises entre 7,3 M€ et 13 M€ sur le mandat. Il s'agit de pertes d'épargne « sèches ».
- **Une enveloppe d'investissement importante** de près de 30 M€ en 2021 à honorer ainsi que des coûts partis d'ici à 2023 dont les plans de financement sont déjà arrêtés.
- **La nécessité d'apporter des soutiens à des partenaires en difficultés** pour lesquels Grand Chambéry est statutairement titulaire de la compétence exercée.
- **La mise en œuvre à partir de l'automne 2021 d'un projet d'agglomération** dont l'ambition portera notamment sur le budget Général hors déchets.

Utilisation du résultat de clôture

- **9,250 M€ fléchés en réserve de fonctionnement** pour couvrir les pertes fiscales et tarifaires sur la mandature chiffrées entre 7,3 M€ et 13 M€. Il s'agira donc de compenser les pertes induites par la crise.
Toute décision de remise fiscale ou tarifaire ultérieure et à l'initiative de la collectivité n'est pas financée par cette enveloppe.
- **8,321 M€ affectés en autofinancement des investissements déjà engagés.** Il s'agit pour la collectivité de sécuriser le plan de financement des engagements pris et de piloter au plus fin l'encours de dette, la crise impactant la capacité de la collectivité à s'endetter.
- **Le solde (4,600 M€) pour le financement d'un budget de crise n°2** dédié au budget Général et dont le détail fait l'objet d'une délibération spécifique et pour lequel de premiers octrois sont déjà intervenus aux Conseils des 11 février et 15 avril 2021.

Que se passera-t-il si les pertes fiscales et tarifaires s'avéraient inférieures à l'enveloppe fléchée de 9,250 M€ d'ici la fin du mandat ?

Le différentiel serait immédiatement réinjecté dans le financement de dispositifs ou d'opérations d'investissement à partir de 2023/2024. Ce scénario, qui présente l'intérêt d'être intégré à la présente mandature, peut être considéré comme optimiste et reste cependant peu probable dans la mesure où la somme indiquée (9,250 M€) se situe déjà dans la tranche « basse » des hypothèses de pertes fiscales et tarifaires cumulées estimées sur la période (7,3 M€ vs 13 M€).

2 / Quel emploi du résultat de clôture du budget annexe Transport ?

Les équilibres travaillés dans le cadre de la présente DSP sont à rappeler :

- **Produit cible de VM à 23 M€/an.**
- **Produit cible de la tarification en 2024 à 5,8 M€/an.**

Ce budget fait face à 3 enjeux

- **Une crise économique qui génère un tassement** du niveau de Versement Mobilité. En 2020, le VM encaissé s'élève à 22,2 M€.
- **Une crise sanitaire qui modifie significativement l'utilisation du réseau de transport** par les usagers, engendrant une forte baisse des produits de la tarification. En 2020, les recettes tarifaires encaissées s'élèvent à 3,2 M€.
- **Un enjeu d'infrastructures** dans la mesure où une réflexion devra s'engager sur le financement et le positionnement d'un nouveau dépôt de bus et la poursuite des aménagements de mobilités dont les résultats 2019 rendaient possible la réalisation.

Quel impact de la crise sur ce budget en 2020 et début 2021 ?

L'année 2020 a obligé la collectivité à assurer un portage financier de 1,6 M€. Sans réserve financière, il aurait fallu que le Budget Général octroie une aide exceptionnelle de nature à déséquilibrer sa propre trajectoire et nécessiter l'activation immédiate de leviers tarifaires et fiscaux complémentaires. Le résultat de clôture constaté à fin 2019 a ainsi diminué de -34% en 2020 pour s'établir à 3,140 M€. L'avenant conclut le 15 avril 2021 permet à la collectivité d'atténuer cette perte à hauteur de 1,2 M€ dans la mesure où le délégataire reverse à Grand Chambéry la somme de 1,870 M€ au titre des services non rendus en 2020 mais demande dans le même temps une révision de son engagement contractuel de recettes de -0,6 M€.

Il est important de préciser que le contrat actuel de délégation permet à la collectivité de disposer de leviers de négociation plus importants que ce qui peut s'observer ailleurs.

Les formules de calcul des reversements pour service non rendu sont bien positionnées et le risque de l'engagement de recettes tarifaires est porté par le délégataire ce qui sécurise la collectivité.

Les mois de janvier et février 2021 laissent également apparaître une fréquentation du service de transport de l'ordre de 75% de la capacité normale alors qu'aucune mesure de confinement n'était en vigueur, une vigilance particulière portera également sur les recettes tarifaires 2021.

Si l'on opère un calcul à partir de cette donnée sur l'ensemble de l'année 2021, un risque de perte financière complémentaire pèse sur le délégataire et la communauté d'agglomération à hauteur de 0,800 M€ supplémentaires qu'il faudra compenser.

La projection du Versement Mobilité sur l'année 2021 s'établirait à ce jour à un niveau similaire à celui de 2020 selon les résultats de premier trimestre, soit 22,2 M€ attendus. Cela signifie une perte théorique par rapport à la cible de l'avenant nécessaire pour l'équilibre de l'ordre de 1 M€. Soit un total de -1,8 M€ potentiels à supporter au titre de l'exercice 2021.

Au-delà de 2021, quid de l'équilibre d'ici 2024, date de fin de la présente délégation ?
Quelle reprise de la fréquentation ? Quelle robustesse du Versement Mobilité ?

Utilisation du résultat de clôture

Face à ces incertitudes, il est donc proposé d'affecter l'intégralité de ce résultat à la sécurisation du financement de l'offre de service de transport en commun telle que prévue initialement dans le contrat d'avant crise afin de permettre et créer les conditions d'un retour à une fréquentation plus dynamique et plus conforme à l'objectif initial. Selon les scénarios, il est probable que cette enveloppe ne suffise pas d'ici 2024. Dans ce cas, il serait nécessaire que le budget Général intervienne pour un montant de l'ordre de 1 à 2 M€, impactant de facto sa « propre » trajectoire.

3 / Quel emploi des résultats de clôture des régies de l'eau et de l'assainissement ?

Ces budgets font face à plusieurs enjeux

- **Une convergence tarifaire bauges/Chambéry métropole obligatoire qui devra être atteinte au plus tard en 2026.** Le Conseil du 17/12/2020 a validé cette convergence et les principes de la trajectoire en découlant validant ainsi un travail élaboré depuis plus de 3 ans par différentes instances d'élus et de représentants d'usagers.
- **Une augmentation significative des crédits d'investissement tant urbains que ruraux telle que détaillée dans le rapport d'orientations budgétaires 2021 pour chaque régie qui mobilisera d'importantes capacités d'autofinancement** et de recours à l'emprunt, ce dernier étant déjà sécurisé jusqu'au 31/12/2024 pour 30 M€ à la BEI et délibéré par le Conseil le 22/10/2020.

- **L'identification début 2021 d'un important plan complémentaire de changements de + de 30 000 compteurs d'eau** à mener d'ici 2026. Un travail affiné sera mené par le conseil d'exploitation pour définir la temporalité et les enveloppes à retenir.
- **L'important enjeu entourant la cogénération issue de l'UDEP et le choix de la collectivité de modifier ce mécanisme en produisant du bio méthane.** Cette production doit générer à terme des recettes complémentaires permettant le financement d'actions nouvelles en faveur du développement durable, quel que soit le budget d'affectation des actions éligibles à ce financement. Un mécanisme de transferts financiers devant présenter un caractère exceptionnel entre budgets et durant la mandature sera ainsi à prévoir, conformément à la réglementation en vigueur qui rend possible ces opérations. En cas de non atteinte des objectifs, le résultat de clôture sera donc nécessaire pour sécuriser l'équilibre global des actions de développement durable.

Utilisation du résultat de clôture

Face à ces enjeux, il est donc proposé de retenir les éléments suivants :

- **Eau potable**
 - Flécher 0,8 M€ au financement des investissements 2021 conformément à la prospective en vigueur.
 - Conserver 3,2 M€ en section de fonctionnement afin de permettre une réflexion sereine sur la mise en œuvre de l'important plan de renouvellement des compteurs d'eau sur la mandature sans remettre en cause la trajectoire financière et tarifaire initialement retenue.
- **Assainissement**
 - Flécher 3,6 M€ au financement des investissements 2021 conformément à la prospective en vigueur.
 - Conserver 3,3 M€ en section de fonctionnement dans l'attente de la mise en œuvre de l'unité de bio méthane afin de sécuriser l'équilibre du dispositif et d'assurer la pérennité du financement initialement estimé d'actions de développement durable tous budgets confondus.

4 / Quel emploi des résultats de clôture du budget des ordures ménagères des Bauges ?

Ce budget fait face à un enjeu de financement et une obligation d'harmonisation du mode de financement de ce budget qui s'applique aux 14 communes des Bauges avec le budget déchets des 24 communes de l'ex Chambéry métropole. Le choix devra s'opérer entre la TEOM (taxe) et la REOM (redevance). Un COPIL, composé de Madame la vice-présidente en charge des déchets et de Monsieur le vice-président en charge des finances, travaille actuellement sur ces questions et des propositions interviendront d'ici la fin de l'été 2021 en tenant compte de plusieurs paramètres et notamment le caractère incitatif de la compétence.

Utilisation du résultat de clôture

Le résultat de clôture de 403 K€ doit donc prioritairement être conservé en section de fonctionnement pour modérer les conséquences tarifaires ou fiscales de la mise en œuvre de l'harmonisation TEOM/REOM dans le respect de l'esprit des équilibres initiaux et des capacités contributives de chacun.

Sommaire

I. BUDGET GENERAL	9
A. PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9
1. POURSUITE DE L'EXECUTION DE LA PPI 2017/2020	9
2. LES AUTRES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT	11
3. SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12
4. LES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT EN DEPENSES ET EN RECETTES (EGALEMENT APPELES REPORTS DE CREDITS)	12
B. PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	14
1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14
2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	20
C. LES RESULTATS 2020	29
1. LES RESULTATS 2020 PAR SECTION	29
2. LES RESULTATS CUMULES 2020	30
3. L'AFFECTATION DES RESULTATS PROPOSEE	30
4. FOCUS SUR LE SCHEMA DE CRISE DU 14 MAI 2020	31
5. FOCUS SUR L'EQUILIBRE DU BUDGET DE LA COMPETENCE DECHETS	31
6. FOCUS SUR L'EPARGNE ET SON IMPACT SUR LA CAPACITE DE DESENDETEMENT	32
II. BUDGET ANNEXE TRANSPORT	34
A. PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	34
1. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	34
2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	35
B. PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	36
C. LES RESULTATS CUMULES 2020	37
D. L'AFFECTATION DES RESULTATS PROPOSEE	37
E. FOCUS SUR L'EPARGNE	38
III. BUDGETS DES REGIES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	39
A. LA REGIE DE L'EAU POTABLE	39
1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	39
2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	40
3. LES RESULTATS CUMULES 2020	42
4. L'AFFECTATION DE RESULTAT PROPOSEE	42
5. FOCUS SUR L'EPARGNE	42
B. LA REGIE DE L'ASSAINISSEMENT	44
1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	44
2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	45
3. LES RESULTATS CUMULES 2020	46
4. L'AFFECTATION DE RESULTAT PROPOSEE	47
5. FOCUS SUR L'EPARGNE	47
IV. BUDGET ORDURES MENAGERES BAUGES	48
A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	48
B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	49
C. LES RESULTATS CUMULES 2020	49
D. L'AFFECTATION DE RESULTAT PROPOSEE	50
V. GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE	51

I. Budget Général

A. Présentation de la Section d'investissement

1. Poursuite de l'exécution de la PPI 2017/2020

	Dépenses	Recettes
104001 - OPERATIONS SPECIFIQUES VOIRIES	1 576,80	
104002 - POLE D'ECHANGE MULTIMODAL	2 698 573,11	1 351 651,84
104006 - TRAVAUX RD 1006 LA GARATTE/LA TROUSSE	47 782,43	
104010 - ADMINISTRATION GRAND CHAMBERY	149 055,27	
104011 - CONFLUENCE LEYSSE HYERES	95 009,20	
104012 - DIGUES DE LA LEYSSE	22 179,53	
104017 - SILLON ALPIN	55 983,28	
104023 - REHABILITATION PISCINE BUISSON ROND	1 216 525,80	
104025 - AIRE DE LAVAGE / STATION DE CARBURANT	97 500,00	
104032 - MATERIELS ET CONTENEURS DECHETS	1 201 778,36	
104034 - DERIVATION DU NANT PETCHI	19 009,38	
104038 - FDC CASERNES DU SDIS	2 539 691,54	
104040 - MISE AUX NORMES DES DECHETTERIES	4 128,00	
104041 - NOUVELLE PISCINE D'AGGLOMERATION	5 291 866,41	144 016,54
104042 - TOURISME	207 388,70	27 003,79
104044 - ANRU AMGT BELLEVUE	24 756,00	
204002 - PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT	3 185 098,54	280 000,00
204004 - CREATION REHAB. TERRAIN ET AIRE GDV	247 403,38	
204007 - ENTR-RENOUVT MATERIEL GRANDS EQUIPEMENTS	412 145,20	
204009 - GROS ENTRETIEN PATRIMOINE BATI	568 592,35	
204014 - MOYENS DES SSI	732 372,92	
204015 - VIC	1 741 375,77	570 864,72
204016 - TRAVAUX EAUX PLUVIALES	627 484,79	
204018 - ETUDES ANRU	90 486,00	4 500,00
204019 - MATERIELS ET TRAVAUX VELOSTATION	59 082,02	
204020 - SCHEMA GLOBAL AMENAGEMENTS CYCLABLES	576 453,63	150 000,00
204022 - ESPACES NATURELS-AGRICULTURE	662 310,69	99 697,60
204023 - AMENAGEMENTS RESEAU TRANSPORTS COMMUN	259 525,86	
204025 - ACHAT GLOBALISE MATERIEL	76 276,86	
204026 - RENOUVT MATERIEL SPECIFIQUE COURS D'EAU	75 228,00	
204029 - TVX RESTRUCTURATION RESEAU DE TRANSPORT	1 530 306,93	122 787,81
204030 - PLUIHD	359 356,03	10 000,00
204031 - FDC POL VILLE 2015-2020	104 894,27	
204034 - ACTIONS PLAN CLIMAT	459 000,00	
204036 - REQUALIFICATION DE BATIMENTS	60 000,00	88 710,97
204037 - AMENAGEMENT VILLENEUVE ZAC COTEAU		250 000,00
204038 - SUIVI DES SEUILS DES COURS D'EAU	59 664,00	
204039 - TRAVAUX SUR CHALET VILLETTE-CNES	7 378,15	
204040 - TRAVAUX OM LOCAL CTM	549 188,02	
204043 - ECHANGEUR AUTOROUTIERS - AMNGT CONNEXES	22 003,98	
204044 - MODERNISATION CARREFOUR A FEUX	15 154,91	
204045 - PLAN DE REPRISE TRANSPORT SUITE CRISE COVID	411 163,73	
TOTAL PPI 2017/2020 - Année 2020	26 564 749,84	3 099 233,27

**Le taux de
mandatement
(paiement) s'élève à
59% en 2020
(65% en 2019).**

Ce taux de mandatement reste très bien positionné compte tenu du contexte particulier de l'année 2020 et des décalages induits par la crise sanitaire.

Le taux de réalisation à retenir pour apprécier la justesse de la réalisation de la politique d'investissement est le taux d'engagement

**Il s'élève à + de 80%
en 2020**

(+ de 90% en 2019)
Ce qui reste un niveau élevé malgré la crise sanitaire précisée plus haut.

Dépenses :

- 2,7 M€ pour le financement du **Pôle d'Echange Multimodal** (programme 104002). Les principales dépenses relèvent de la convention de maîtrise d'ouvrage avec SNCF Mobilités pour le financement des travaux de construction d'ouvrages de la nouvelle Gare multimodale de Chambéry.
- 5,3 M€ au titre des travaux de la **piscine aqualudique du Stade** Auvergne-Rhône-Alpes (programme 104041).

→ Ces deux opérations représentent une enveloppe de 8 M€, soit 30% des crédits payés en 2020 au titre de la PPI.

- 1,2 M€ au titre de l'enveloppe de **matériel et conteneurisation des déchets** (programme 104032) qui s'inscrit dans le cadre de l'autorisation de programme délibérée chaque année par le Conseil communautaire.
- 3,2 M€ au financement des programmes d'investissement d'opérateurs de logements dans le cadre du **PLH** (programme 204002). La collectivité confirme ainsi son engagement significatif dans ce domaine.
- 1,2 M€ au titre des travaux de réhabilitation de la **piscine de Buisson Rond** (programme 104023).
- 2,4 M€ en faveur de l'enveloppe de la **mobilité et des infrastructures de transport**, (programmes 204019, 204020, 204023 et 204029). Une partie de cette somme est refacturée au budget annexe transport conformément aux engagements pris sur le financement de cette compétence en 2020 et dans le cadre de la loi LOM.
- 2,5 M€ au titre du fonds de **concours de la caserne du SDIS** (programme 104038).
- 1,7 M€ au titre des **voiries d'intérêt communautaire** (programme 204015).
- 459 K€ au titre d'actions du **plan climat** (programme 204034), notamment pour les pour les fonds de concours airbois et pour l'acquisition de vélos à assistance électrique.
- 662 K€ au titre de l'enveloppe « **Espaces naturels et agriculture** » (programme 204022) dont une part importante relève des projets portant sur les retenues collinaires.
- 732 K€ au titre de l'enveloppe « **Moyens des SSI** » » (programme 204014) dont les principales dépenses relèvent de la mise en place du travail à distance suivi d'un renforcement du télétravail, dans un contexte de crise sanitaire, nécessitant l'achat d'ordinateurs portables et de logiciels, permettant ainsi le déploiement et la mise en œuvre, d'une nouvelle organisation de travail.
- 411 K€ au titre des opérations exceptionnelles dans le cadre de la crise COVID pour les aménagements cyclables provisoires.

Recettes :

- 1,3 M€ au titre du financement des travaux du **PEM** (Etat, Région, et Département).
- 571 K€ au titre du financement des **voiries d'intérêt communautaire**.

Opérations pour compte de tiers

OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	Dépenses	Recettes
458161 - OP TIERS - CGLE - DIGUE	35 591,40	
458167 - OP TIERS – ADEME - ENERGIES RENOUVELABLES	34 415,80	84 480,00
458168 - OP TIERS - CGLE - GIRATOIRES	93 379,68	405 750,02
458170 – OP TIERS – BASSENS - PUP TVX BAT ECOLE	27 725,05	27 725,05
458171 - OP TIERS – SMSB - CNES	168 112,54	168 112,54
458174 - OP TIERS – CGLE - MAISON TROMBERT	16 302,90	64 550,80
458175 - OP TIERS - CGLE - EX BANQUE ALIMENTAIRE	108 015,97	120 240,59
458176 - OP - SMSB - AILLON MARGERIAZ 1400	12 908,74	12 908,74
4581801 – OP TIERS – ETAT - AIDE PIERRE PROG 2010	48 079,20	
4581805 – OP TIERS – ETAT - AIDE PIERRE PROG 2014	67 667,20	363 612,40
4581806 – OP TIERS – ETAT - AIDE PIERRE PROG 2015	27 971,40	
4581807 – OP TIERS – ETAT - AIDE PIERRE PROG 2016	76 201,70	14 166,01
4581808 – OP TIERS – ETAT - AIDE PIERRE PROG 2017/2020	482 016,00	424 461,99
TOTAL OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 198 387,58	1 686 008,14

Les opérations pour compte de tiers portent principalement sur des actions en matière d'aides à la pierre octroyée par Grand Chambéry pour le compte de l'Etat. **L'ensemble de ces opérations présente un « suréquilibre 2020 » mais il est important de rappeler que ces opérations seront obligatoirement équilibrées avant de procéder à leur clôture. Il s'agit donc d'une situation instantanée et limitée au seul exercice 2020.**

2. Les autres dépenses et recettes d'investissement

	Mandaté/Liquidé	Titré/Perçu
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	1 383 844,76	6 649 400,05
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	6 131 178,29	6 131 178,29
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	-	10 547 836,56
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	20 358,75
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 068 496,08	15 424 053,02
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	14 912,77
204 - SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	-	13 132,25
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	51 162,02
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	153 948,91	1 103 202,22
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	289 854,00	3 515 810,06
Total opérations hors programme	20 027 322,04	43 471 045,99

Dépenses :

La somme de 12,068 M€ (chapitre 16) correspond au **remboursement des emprunts** dont :

- 11,142 M€ au titre des emprunts du budget Général Hors Déchets de Grand Chambéry
- 0,565 M€ au titre des emprunts du budget Général Déchets de Grand Chambéry
- 0,361 M€ au titre des emprunts transférés à CGLE le 01/07/2017 que Grand Chambéry prend en charge et refacture en totalité à CGLE.

Recettes :

La somme de 15,424 M€ (chapitre 16) correspond à l'**encaissement des emprunts 2020** se décomposant de la manière suivante :

- 15 M€ au titre du besoin d'emprunt 2020 (emprunts d'équilibre)
- 424 K€ au titre de refacturations auprès de partenaires extérieurs (Dont CGLE à hauteur de 361 K€ et la gendarmerie du Châtelard pour 45 K€).

La somme de 10,6 M€ (chapitre 10) correspond pour partie au versement du FCTVA pour 2,9 M€ (dont le taux est de 16,404% des dépenses d'investissement éligibles engagées par la collectivité hors opérations compte de tiers et subventions versées) ; le solde 7,7 M€ correspond à l'affectation des résultats de l'année 2019 (compte 1068).

3. Solde de la section d'investissement

Objet	Dépenses	Recettes
Sous total opérations réelles	40 275 436,41	35 475 709,06
Sous total opérations d'ordre	7 515 023,05	12 780 578,34
Total de la section d'investissement	47 790 459,46	48 256 287,40

SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	465 827,94
---	-------------------

Le résultat d'investissement au titre de l'exercice 2020 s'élève à 465 827,94€.

4. Les restes à réaliser d'investissement en dépenses et en recettes (également appelés reports de crédits)

RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	6 689 951,61
Recettes d'investissement	2 450 989,89
Solde à reprendre	- 4 238 961 72

CODE	PROGRAMMES	Reports de crédits 2020 en dépenses	Reports de crédits 2020 en recettes
104010	GER ADMINISTRATION GRAND CHAMBERY	26 373,42	
204007	GER GRANDS EQUIPEMENTS COLLECTIFS	57 887,27	
204009	GER PATRIMOIRE 2019/2020 - FIN D'UTILISATION EN 2021	262 291,46	
204014	GER SYSTEMES D'INFORMATION	298 165,02	
204025	GER ACHAT GLOBALISE DE MATERIEL	3 979,54	
204026	GER RENOUVELLEMENT MATERIEL COURS D'EAU	5 947,00	
SOUS TOTAL - INVESTISSEMENTS RECURRENTS		654 643,71	-
104006	RD 1006 GARATTE - LA TROUSSE	78 064,98	
204015	VOIRIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE HORS OUVRAGES D'ART	1 132 052,99	
204044	FEUX TRICOLORES	194 938,80	
204043	AMENAGEMENTS ECHANGEURS AUTOROUTIERS	241 819,64	
204045	RELIQUAT A SOLDER - PLAN DE REPRISE TRANSPORT 2020	31 273,62	
104044	ANRU AMENAGEMENTS BELLEVUE	624,00	
204004	GENS DU VOYAGE	687 501,04	-
104041	CONSTRUCTION NOUVELLE PISCINE D'AGGLOMERATION	6 265,20	
104023	REHABILITATION DE LA PISCINE DE BUISSON ROND	1 757 499,48	
SOUS TOTAL - GRANDS EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES		4 130 039,75	-
104011	CONFLUENCE LEYSSE HYERES	60 671,41	
104012	DIGUES DE LA LEYSSE	78 205,79	
104034	DERIVATION DU NANT PETCHI	111 990,62	
104036	BRAS DE DECHARGE DE LA LEYSSE	6 300,00	
204022	ESPACES NATURELS ET AGRICULTURE HORS FDC	91 718,43	-
104042	TOURISME	64 674,93	-
204030	PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL	46 822,50	
204016	EAUX PLUVIALES	474 819,19	-
SOUS TOTAL - GESTION ET PRESERVATION DES ESPACES		935 202,87	-
204028	FDC CISALB	338 671,72	
204046	FDC STADE ET AMENAGEMENTS ANNEXES		
204017	FDC POTEAUX INCENDIE	22 050,00	
204018	FDC PRU 1 ET 2	39 474,00	
204031	FDC POLITIQUE DE LA VILLE	-	
204002	FDC PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT	14 471,20	
SOUS TOTAL - FONDS DE CONCOURS VERSES		414 666,92	-
SOUS TOTAL PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT HORS DECHETS		6 134 553,25	-
104040	DECHETTERIES 2019/2020	27 696,00	
204040	AMENAGEMENT LOCAL DECHETS CTM	34 216,01	
SOUS TOTAL PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DECHETS		61 912,01	-
TOTAL PPI - BUDGET GENERAL		6 196 465,26	-
204019	VELOSTATION	19 869,59	19 869,59
204020	AMENAGEMENTS CYCLABLES	246 542,62	246 542,62
204023	AMENAGEMENTS RESEAUX TC	62 255,90	62 255,90
204029	POINTS D'ARRET ET COVOITURAGE	47 053,38	
SOUS TOTAL CREDITS TRANSPORTS - FACTURES BUDGET ANNEXE		375 721,49	328 668,11
16	EMPRUNTS NOUVEAUX - GENERAL HORS DECHETS	-	2 000 000,00
23	AVANCES SUR MARCHES	-	122 321,78
SOUS TOTAL AUTRES CREDITS - BUDGET GENERAL HORS DECHETS		-	2 122 321,78
458161	OP TIERS PAE DIGUE	7 107,00	
458171	OP TIERS SMSB - CNES	76 197,10	
458175	OP TIERS CGLE - BANQUE ALIMENTAIRE	27 260,76	
458176	OP TIERS SMSB - AILLON MARGERIAZ 1400	7 200,00	
☒	SOUS TOTAL OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	117 764,86	-
TOTAL BUDGET		6 689 951,61	2 450 989,89

Dépenses :

Les reports de crédits s'appliquent aux opérations qui ne font pas l'objet d'une autorisation de programme.

C'est notamment le cas pour les programmes suivants :

204015 : Voiries d'intérêt communautaire à hauteur de 1,132 M€.

104023 : Réhabilitation de la piscine de Buisson Rond pour 1,757 M€.

204004 : Aires des GDV à propos de l'opération d'aménagement sur le secteur de Villarcher pour 688 K€.

204014 : GER DSI, il s'agit des reliquats de crédits nécessaires pour la prise en charges des dépenses informatiques engagées avant le 31/12/2020 pour 298 K€.

Recettes :

En recettes, peu de programmes sont gérés en AP, les principaux reports concernent :

Chapitre 16 : Un reliquat d'emprunt signé fin 2020 et non encaissé au 31/12/2020 pour 2 M€.

Les autres reports de recettes portent sur des soutiens spécifiques à la thématique « Transport » ainsi que la régularisation d'avances sur marchés publics

B. Présentation de la section de fonctionnement

(Le choix est fait de ne pas présenter de données comparatives).

1. Les recettes de fonctionnement

Un préalable, une maîtrise des notions de recettes « libres d'activation et d'affectation » et celles dont l'un des critères est « encadré » (jusqu'à présent, les termes fixes et variables étaient utilisés).

Compte tenu de l'évolution de la réglementation en matière de financement de la compétence par la TEOM, il est nécessaire de faire ressortir plus précisément l'ensemble des flux financiers entourant cette compétence que cela n'a été fait jusqu'à présent.

Catégorie	Chapitre comptable	Montant CA 2020
Liberté d'activation ET affectation libre	73 – Taxe sur le Foncier Bâti + Taxe sur le Foncier Non Bâti	4 419 217,00
SOUS TOTAL LIBERTE COMPLETE HORS DECHETS (5.5%)		4 419 217,00
Liberté d'activation MAIS Affectation fléchée	70 – Produits services - piscine et patinoire	817 572,10
	75 – Autres produits courants (loyers)	1 476 112,20
	74 – Dotations spécifiques (subventions)	622 173,35
Pas ou peu de liberté d'activation <i>(règles de taux, plafonds...)</i> MAIS affectation libre	70 – Produits des services	1 127 026,01
	70 – Frais de structure pris en charge par B.A	1 080 108,98
	73 - Aucun pouvoir : TH - FNGIR – CVAE – IFER – AC – Versement GL	32 449 846,00
	73 - Pouvoir limité : CFE – TASCOT – Rôles supplémentaires	18 737 176,00
	74 – DGF- DF - DCRTP-	18 249 428,00
	74 – Compensations TH / CET Exo TF Covid	1 158 602,00
	76 – Produits financiers	73 587,17
	77 – Produits exceptionnels	353 249,82
	013 – Reversements charges	323 723,97
SOUS TOTAL LIBERTE ENCADREE HORS DECHETS (94.5%)		76 468 605,60
Recettes distinctes	77 – Cessions	30 361,83
	78 – Reprises sur provisions	0,00
SOUS TOTAL « DISTINCTS » HORS DECHETS (<1%)		30 361,83
TOTAL HORS DECHETS (100%)		80 918 184,43
Fléchage vers la compétence « Déchets »	013 – Reversements Charges	121 345,38
	70 – Produit des services	2 237 475,48
	73 – Fiscalité TEOM	15 223 578,00
	74 – Dotations Déchets	1 465 976,32
	77 – Produits exceptionnels	14 261,70
SOUS TOTAL « DECHETS »		19 062 636,88
Flux croisés – Refacturations	70 – Refacturation du personnel B. Annexes	7 596 865,22
	70 – Refacturation personnel mutualisé	1 706 419,39
SOUS TOTAL « FLUX CROISES ENTRE BUDGETS »		9 303 284,61
TOTAL FINAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT VOTEES DANS LES MAQUETTES		109 284 105,92

4% de la somme totale du CA 2020

- **Les recettes fiscales (chapitre 73) : 70,829 M€ (38,538 M€ reste disponible pour Grand Chambéry dont 15,224 M€ affecté à la compétence « Déchets »).**

- ✓ **Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) à 2,30%.**
- ✓ **Taux de taxe d'habitation (TH) à 5,54%.** Dernière année de perception.
- ✓ **Taux de taxe sur les propriétés non Bâties (TFPNB) à 3,00%.**
- ✓ **Taux de CFE à 27,70%.** Compte tenu de la fusion, un mécanisme d'uniformisation progressive des taux de CFE est en place sur les communes des Bauges. **La durée d'harmonisation légale des taux est de trois ans conformément à l'article 1609 nonies CIII 1° a et b du CGI. Le taux unique est en vigueur depuis 2020.**
- ✓ **Taux de TEOM à 8,28%.**

Tableau récapitulatif de la fiscalité perçue en 2020

Libellé	Notification 2020	REALISE 2020	Total	AC versées aux communes	FPIC	Reste disponible pour l'Agglo
TAXE D'HABITATION / TVA	11 214 290	11 323 583	15 742 800			11 323 583
TAXE FONCIERE FNB	104 324	104 224				104 224
TAXE SUR LE FONCIER BATI	4 312 868	4 314 993				4 314 993
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	15 985 670	15 962 159	39 331 459	31 448 413	842 929	7 040 117
PARTAGE FISCAL HEXAPOLE+TECHNOLAC	1 002 774	1 002 774				
CVAE	10 046 698	10 046 698				
TASCOM	2 472 205	2 549 165				
IFER	538 705	567 016				
FNGIR	9 203 647	9 203 647	531 980			225 852
AUTRES IMPOTS OU ROLES FISCAUX SUPPLEMENTAIRES	-	225 852				
REVERSEMENTS ATTRIBUTION DE COMPENSATION	306 128	306 128				306 128
Sous total - Chapitre 73 - hors TEOM	55 187 309	55 606 239	55 606 239	31 448 413	842 929	23 314 897
TEOM	15 178 662	15 223 578	15 223 578			15 223 578
TOTAL chapitre 73	70 365 971	70 829 817	70 829 817	31 448 413	842 929	38 538 475

Grand Chambéry reverse aux communes (AC) et à l'Etat (FPIC) 82% du produit perçu au titre de la fiscalité « économique » (hors foncier issu du développement économique). Ainsi, l'intercommunalité dispose d'une enveloppe résiduelle de 7 M€ afin de financer ses propres politiques, ce qui ne représente que **18% de la fiscalité totale économique qui reste affectée à Grand Chambéry.**

La somme de 70 829 817 € a donc été encaissée par Grand Chambéry au titre de la fiscalité mais seuls 38 538 475€ permettront de financer des opérations portées par l'intercommunalité dont 15 223 578 € sont affectés au financement spécifique de la compétence « Déchets » et 11 323 583€ sont concernés par la suppression de la taxe d'habitation remplacée par la TVA.

• **Les dotations, subventions et participations (chapitre 74) : 21,496 M€**

Dotations de l'Etat :

Libellé L.C.	Notification 2020	REALISE 2020
DOTATION FORFAITAIRE	863 402	863 402
DOTATION DE COMPENSATION	12 631 715	12 631 715
DCRTP	4 754 311	4 754 311
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	458	458
ATTRIBUTION COMPENSATION EXO TH	1 145 738	1 145 738
TOTAL chapitre 74	19 395 624	19 395 624

La baisse de la dotation forfaitaire au titre de la contribution au redressement des comptes publics est désormais stoppée. Son montant s'établit à 863 402€ en 2020, soit une légère progression de + 82 K€ par rapport à 2019 dans la cadre de la mise en œuvre de la réforme de la dotation d'intercommunalité qui retient un seuil « minimum » de 5€/hab.

Cependant, la **dotation de compensation connaît une nouvelle baisse de 235 K€ entre 2019 et 2020** auquel s'ajoute une première baisse de la DCRTP (Dotation de Compensation à la Réforme à la Taxe Professionnelle) d'un montant de 22 K€. Au final et malgré la hausse de la dotation forfaitaire, la perte nette s'élève à 175 K€ entre 2019 et 2020.

Ainsi, de 2015 à 2020, l'agglomération a perdu plus de 27,756 M€ de dotations de l'Etat (DGF/DCRTP), soit plus d'une année de crédits alloués aux charges de fonctionnement courant ou une année de programmation des investissements. Il est intéressant de noter que le produit annuel de dotations perdues en 2020 (5,6 M€) est très supérieur au produit de Foncier Bâti annuel institué en 2017 (4,3 M€). Le différentiel a été financé par des efforts de gestion.

Montants en M€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	CUMUL en M€
Perte dotations 2015		-2,019	-2,019	-2,019	-2,019	-2,019	- 2,019	-12,114
Perte dotations 2016			-2,263	-2,263	-2,263	-2,263	- 2,263	-11,315
Perte dotations 2017				-0,810	-0,810	-0,810	-0,810	-3,240
Perte dotations 2018					-0,256	-0,256	-0,256	-0,768
Perte dotations 2019						-0,072	-0,072	-0,144
Perte dotations 2020							-0,175	-0,175
TOTAL		-2,019	-4,282	-5,092	-5,348	-5,420	-5,595	-27,756

Subventions de fonctionnement :

Service utilisateur	Perçu
DEC - DIRECTION DES DECHETS	1 465 976.32
FAA - DIRECTION DES FINANCES ACHATS ET ASSURANCES	138 223.00
TOURI - TOURISME	58 500.00
GCE - DIRECTION DE LA GESTION DES COURS D'EAU	
URB - DIRECTION DE L'URBANISME	354 968.83
Total	2 017 668.15

Au titre de la compétence « Déchets », la collectivité perçoit des aides dans le cadre de dispositifs CITEO (Ex Eco emballages) liés à la politique d'investissement et aux actions de fonctionnement en matière de recyclage, de réduction des déchets, de lutte contre le gaspillage et de préservation de l'environnement

Au titre de l'urbanisme, plusieurs subventions sont versées par l'Etat et l'Europe et notamment au titre de la politique de la ville pour 103 K€, 65 K€ pour l'équilibre social de l'habitat, 58 K€ pour l'emploi insertion, 51 K€ pour les gens du voyage et 29 K€ au titre du poste de chargé de mission agriculture et forêts.

Autres participations :

Nature	Perçu
7413 - DOTATION PERMANENTS SYNDICAUX	63 295.87
744 - FCTVA	6 727.65
7488 Compensation COVID	12 864.00
Total	82 887.52

Il s'agit de dotations annuelles perçues conformément à la réglementation.

La somme de 12 864€ a été versée par l'Etat le 23/12/2020 dans le cadre du calcul des compensations au titre de 2020 comparée à la moyenne 2017/2019 des produits de tarification et des domaines.

• Les produits des services et des refacturations (chapitre 70) : 14,565 M€

Produits des services :

Nature	Nature (lib)	Perçu
7028	AUTRES PRODUITS	
70328	AUTRES DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION	59 103.57
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	99 085.00
70612	REDEVANCE SPECIALE D'ENLEVEMENT DES ORDURES	1 301 385.42
70631	TARIFICATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS	817572.10
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	518 113.60
7078	AUTRES MARCHANDISES	300 740.06
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	323.17
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	334 521.57
TOTAL		3 430 844.49

- **Compétence « Déchets »** via la Redevance Spéciale payée par les professionnels (compte 70612) et la vente de matériaux (comptes 70688, 7078 et 7088). Les recettes de vente de matériaux présentent un caractère très volatile, peu évident à prévoir budgétairement car dépendant des cours mondiaux dont les prix ont tendance à baisser (papier, carton, plastique, acier).
- **Compétence « Equipements collectifs d'agglomération »** et notamment le produit de la tarification 2020 des équipements (compte 70631). Une baisse très importante des recettes est constatée sur l'exercice du fait de la fermeture des équipements (-30%).

Refacturation des frais de personnel et de frais de fonctionnement :

Nature	Nature (lib)	Perçu
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	7 708 311,61
70845	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AUX COMMUNES MEMBRES	1 191 459,78
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	514 959,61
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	1 080 108,98
70873	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES CENTRES D'ACTION SOCIALE	55 149,58
70875	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES COMMUNES MEMBRES	533 724,13
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	50 909,00
TOTAL		11 134 622.69

Il s'agit de comptabiliser aux comptes 7084... l'ensemble des **refacturations opérées par Grand Chambéry** au titre des services mutualisés, des rémunérations d'agents affectés à des services bénéficiant de sources de financement spécifiques et dédiées (tarifs de l'eau et de l'assainissement, versement transport, redevance d'enlèvement des ordures ménagères).

Les sommes titrées aux compte 7087... relèvent de **charges de fonctionnement facturées par la collectivité aux budgets annexes d'une part et aux communes d'autre part**, notamment au titre du service des ADS et des maintenances mutualisées gérées par la direction des systèmes d'information.

- Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) : 1,476 M€**

Nature	Nature (lib)	Perçu
752	REVENUS DES IMMEUBLES	1 217 052,58
7551	EXCEDENT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	0,00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	3 405,48
7588	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	255 654,14
TOTAL		1 476 112,20

Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des loyers qui restent perçus par Grand Chambéry notamment au titre du crédit-bail de Chantabord, un bâtiment à Villarcher, et les loyers de l'aérodrome.

- Les atténuations de charges (chapitre 013) : 443 K€**

Nature	Nature (lib)	Perçu
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	443 892.34
TOTAL		443 392.34

Il s'agit notamment des remboursements sur les rémunérations de frais de personnel (indemnités journalières notamment). Ces crédits sont assez variables d'une année sur l'autre. En 2020, il a été comptabilisé 194 K€ au titre du personnel détaché (hors personnel détaché, les remboursements sur rémunérations varient entre 200 K€ et 250 K€ par an).

• **Les produits financiers (chapitre 76) : 73,5 K€**

Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des intérêts refacturés dans le cadre de la dette récupérable ainsi que l'encaissement d'une soulte en faveur de Grand Chambéry dans le cadre d'un contrat d'échange de taux portant sur le prêt 01511.

• **Les produits exceptionnels (chapitre 77) : 398 K€**

Ce chapitre retrace notamment les opérations de régularisation des comptes à la demande du Trésor Public, des opérations de cession réalisées par la collectivité ainsi que divers produits exceptionnels.

La somme de 398 K€ se décompose principalement de la manière suivante :

- 30 K€ au titre d'une cession.
- 170 K€ au titre du remboursement du sinistre lié au Pitting du Phare.
- 44 K€ au titre de subventions encaissées et reversés aux communes pour l'achat de masques distribués à la population.
- 144 K€ au titre de divers régularisation sur opérations exceptionnelles.

2. Les dépenses de fonctionnement

Un préalable, une maîtrise des notions de dépenses variables et de dépenses fixes.

La répartition entre les « charges fixes » et « charges variables » évolue peu entre 2019 et 2020, la part des charges « fixes » restant majoritaire.

Le budget de Grand Chambéry apparaît donc assez contraint.

Catégorie	Chapitres	CA 2020	
Charges variables sur lesquels la collectivité peut agir seule (15%)	011 – Charges générales propres au Budget Général hors Déchets (11,6%)	7 695 567,13	LPFP 2018/2022
	65 – Autres charges (3,6%) hors déchets		
	Subventions aux associations/privés	1 461 348,80	
	Subventions aux acteurs publics (hors OT)	138 614,58	
	Autres charges courantes	738 039,65	
	Frais de fonctionnement des élus (chap. 656)	8 606,69	
Charges variables mais règlementées (14%)	012 – Charges de personnel (13,9%) propres au Budget Général hors Déchets ou Annexes ou services mutualisés	9 173 805,15	
SOUS TOTAL CHARGES VARIABLES HORS DECHETS (29,1%)		19 215 982,00	
Charges variables mais nécessitant négociation avec d'autres collectivités (2%)	65 – Autres charges – Subvention à l'Office du Tourisme (2,6%)	1 722 428,00	
Charges fixes statutaires et contractuelles (14%)	65 – Autres charges (contributions et autres dépenses obligatoires) – (14,8%)		
	Contributions aux institutionnels	8 727 066,82	
Charges imposées à la collectivité par la réglementation (8%)	66 – Intérêts des emprunts (3,7%)	2 427 208,59	LPFP 2018/2022
	67 – Charges exceptionnelles (0,3%)	220 456,08	
	014 – Atténuation de produits (1,7%)		
	FPIC – Autres prélèvements	842 929,00	
Enveloppe versée aux communes (47%)	Reversements de dotations	306 645,11	
	014 - AC versées aux communes (47,8%)	31 448 413,00	
SOUS TOTAL CHARGES CONTRACTUELLES OU FIXES (70,9%)		46 733 596,60	
TOTAL HORS DECHETS (100%)		65 949 578,60	
Charges fléchées Déchets	011 – Charges générales (32,5%)	4 882 136,93	LPFP 2018/2022
	011 – Charges Savoie Déchets (32,6%)	4 904 402,43	
	012 – Charges de personnel (29,3%)	4 402 423,60	
	65 – Autres charges dont subventions	48 880,61	
	66 – Charges financières	98 475,74	
	67 – Charges exceptionnelles	11 748,27	
	Toutes charges – Frais de structures	684 190,00	
SOUS TOTAL « DECHETS »		15 032 257,58	LPFP 2018/2022
Refacturation aux budgets annexes	012 – Refacturation du personnel Annexes	7 596 865,22	
	012 – Refacturation personnel mutualisé	1 706 419,39	
SOUS TOTAL « FLUX CROISES ENTRE BUDGETS »		9 303 284,61	
TOTAL DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT VOTEES DANS LES MAQUETTES OFFICIELLES		90 285 120,79	

Un autre préalable, les taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement :

Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 405 493,00	18 166 296,49	89,03%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	23 328 669,00	22 879 513,36	98,07%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	33 428 413,00	32 597 987,11	97,52%
022	DEPENSES IMPREVUES	1 872 000,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 231 500,00	13 874 828,46	97,49%
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	15 000,00	8 606,69	57,38%
66	CHARGES FINANCIERES	2 644 117,00	2 525 684,33	95,52%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	724 500,00	232 204,35	32,05%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	17 571 342,14		
	SOUS TOTAL DEPENSES REELLES	114 221 034,14	90 285 120,79	
Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 228 692,00		
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	7 000 000,00	6 649 400,05	94,99%
	SOUS TOTAL DEPENSES D'ORDRE	17 228 692,00	6 649 400,05	
	TOTAL	131 449 726,1	96 934 520,84	

Les taux de réalisation doivent s'apprécier sous trois aspects :

- Le **degré de maîtrise** des incertitudes.
- La **capacité à opérer des économies supérieures à la prévision initiale**. Ce dernier point est très important car les efforts sont réalisés par les directions tout au long de l'année.
- La **typologie des dépenses**, celles donnant lieu à décaissement (dépenses « réelles » matérialisant l'exécution du budget) et celles donnant lieu à régularisation comptable interne (dépenses « d'ordre »). Un taux de réalisation doit s'apprécier sur les dépenses « réelles ».

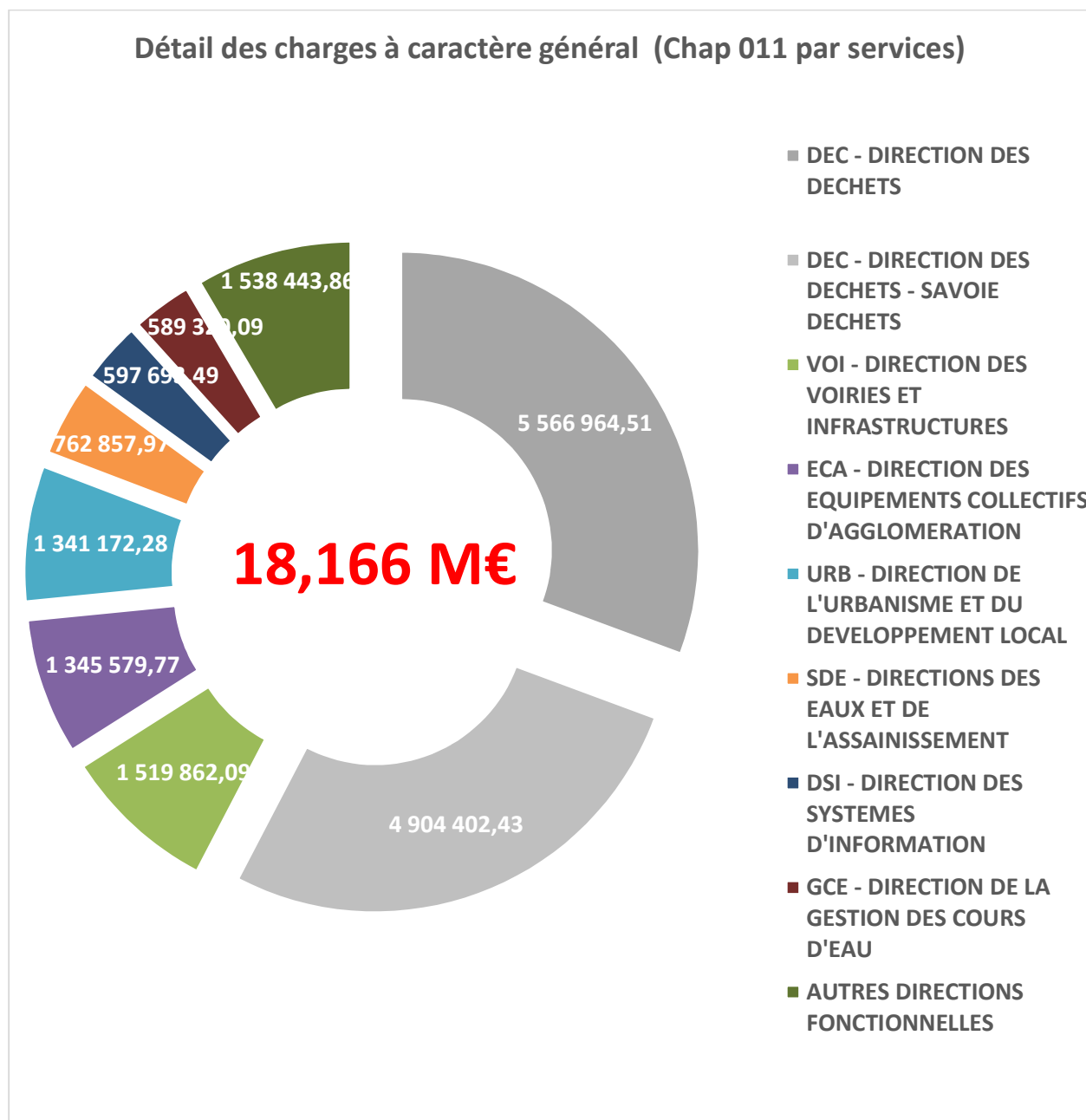
L'année 2020 vient rajouter un autre élément :

- Un arrêt brutal de l'activité qui a généré des décalages d'actions, des dépenses complémentaires ou des réaffectations.

Les taux de réalisation pour l'année 2020 restent malgré tout très corrects, seul le taux de réalisation du chapitre 011 des charges générales reste en deçà des attendus habituels.

- **Les charges à caractère général (Chapitre 011) : 18,166 M€ dont 10,471 M€ au titre de la compétence « déchets »**

Répartition des charges à caractère général par famille de compétences



57.6% des crédits sont alloués à la compétence « Déchets ».

Cette compétence est décomposée de la manière suivante :

- le Traitement, délégué à Savoie Déchets, pour montant de 4,9 M€ (47%).
- les Déchetteries pour un montant de 2,3 M€ (22%).
- la Collecte en régie directe, pour un montant de 1,8 M€ (17%).
- les fonctions « Ressources » pour un montant de 0,4 M€ (4%).
- la Plateforme de compostage pour un montant de 0,3 M€ (3%).

Cette répartition est très importante car la moitié du budget de la direction des déchets dépend de Savoie Déchets et de sa capacité à maintenir le tarif appliqué pour le traitement des déchets. **Une analyse plus globale permet donc de noter que 27% des charges de fonctionnement de Grand Chambéry (chapitre 011 dans son intégralité) sont affectées à Savoie Déchets.** A titre d'exemple, l'enveloppe financière déléguée à Savoie Déchets est égale au cumul des enveloppes allouées à l'urbanisme, les équipements collectifs, les voiries et les eaux pluviales.

- **8% des crédits ont été comptabilisés au titre de la compétence « voiries » (1,519 M€)** dans le cadre du dispositif de conventionnement avec les communes en vigueur.
- **7,5% des crédits sont alloués au fonctionnement des équipements collectifs d'agglomération (1,345 M€)**
- **7,5% des crédits sont alloués au fonctionnement de la compétence « Urbanisme et développement local » (1,341 M€)** qui regroupe l'ensemble des compétences Habitat, politique de la ville, emploi/insertion, économie sociale et solidaire, agriculture, développement durable, gens du voyage.
- **4% des crédits sont comptabilisés au titre la compétence « eaux pluviales » (0,763 M€)** et versés par le Budget Général à la Régie de l'Assainissement. Son montant est susceptible d'évoluer en fonction des arbitrages rendus en CLECT.
- **3,2% des crédits sont comptabilisés au titre de la compétence « cours d'eaux » (0,589 M€)** mais cette enveloppe mérite d'être analysée avec prudence car ce chiffre reprend l'ensemble des dépenses « propres » ainsi que les flux croisés avec le CISALB dans le cadre de la délégation de compétences en vigueur depuis le 01/01/2019 dans le respect de la réglementation.
- **8,5% (1,538 M€) des crédits sont alloués à toutes les autres directions fonctionnelles de la collectivité.**

L'enveloppe des charges à caractère général (chapitre 011) est donc concernée par de forts enjeux :

La capacité de Savoie Déchets à « maîtriser » ses coûts afin d'optimiser le tarif pratiqué. La capacité de l'intercommunalité et des communes-membres de trouver l'équilibre le plus juste dans le cadre des transferts de compétences.

- **Les dépenses de personnel (chapitre 012) : 22,880 M€ dont 13,576 M€ au titre du budget Général**

Objet	Montants
Budget total	22 879 513,36
Dont Budgets Annexes	7 596 865,22
Dont Mutualisation/refacturation	1 706 419,39
Reste à charge sur le Budget Général seul	13 576 228,75
Dont Déchets	4 402 423,60
Dont hors déchets	9 173 805,15

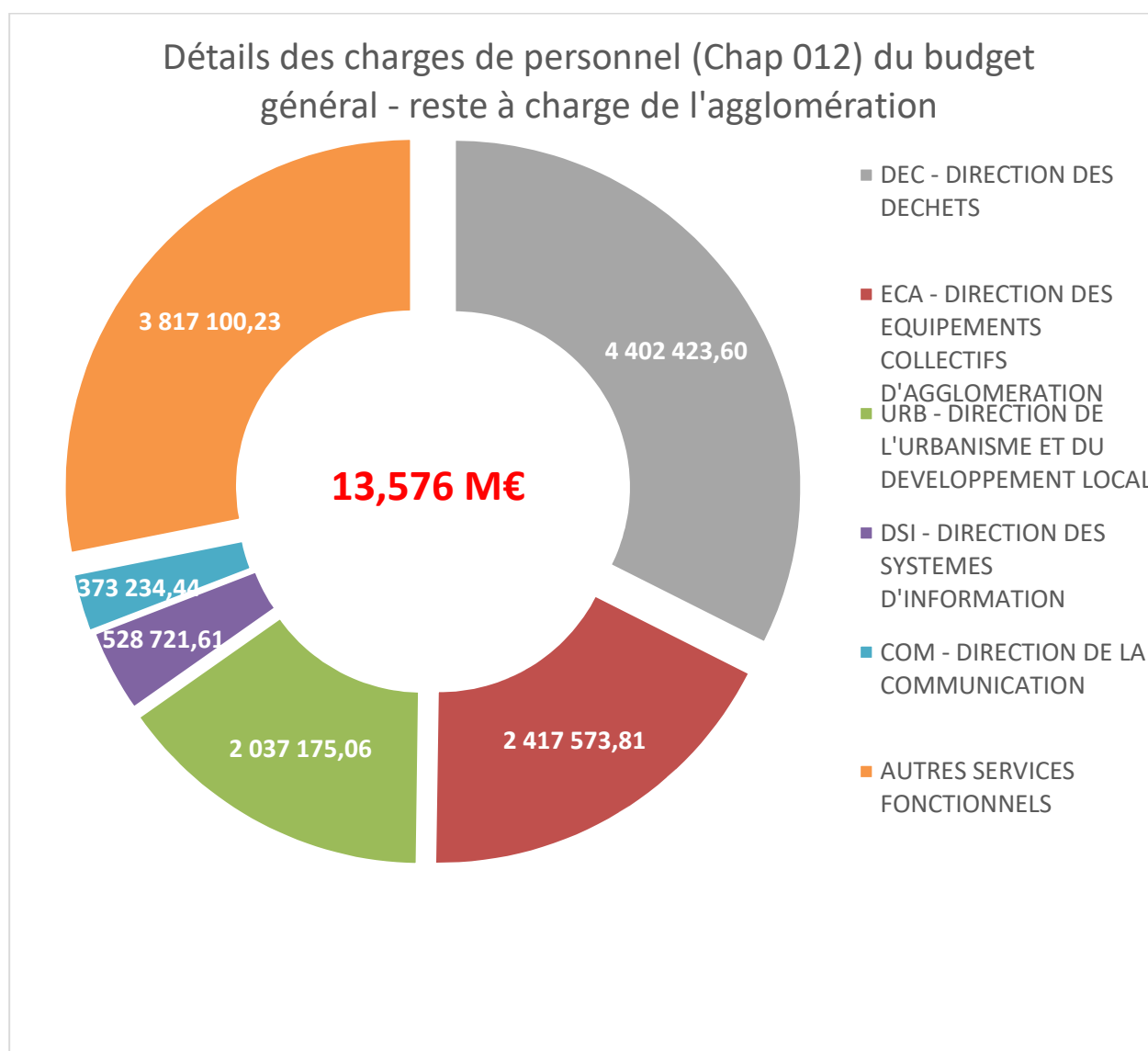
Cette présentation est très importante afin de mesurer la justesse des coûts de chaque politique publique et de chaque famille de dépenses.

Grand Chambéry comptabilise en effet la totalité de la masse salariale du Budget Général, des budgets annexes et des services mutualisés dans le Budget Général.

Pour autant, plus de 9,1 M€ (40% de la masse totale) relèvent de services publics spécifiques gérés en budget annexe dédié (eau, assainissement, transport, ordures ménagères bauges) ou pris en charge par d'autres partenaires externes (communes, CCAS, autres) et comptabilisés dans leur propre budget. Il s'agit donc d'éviter une double comptabilisation dans l'analyse.

Le coût net de la masse salariale du Budget Général est donc de 13,576 M€, (soit 10€/habitant).

Le graphique présente la répartition du reste à charge sur le Budget Général (13,576 M€)



La masse salariale des directions des déchets, des équipements collectifs et de l'urbanisme représente 66% du reste à charge sur le Budget Général.

Cette répartition est logique compte tenu de l'exploitation en régie directe des différents équipements et dispositifs affectés à chacune des directions. **Les autres directions dites fonctionnelles** représentent 28% du reste à charge à titre indicatif.

Le coût net de la masse salariale du Budget Général est donc de 13,576 M€, (soit 10€/habitant).

• **Les atténuations de produits (Chapitre 014) : 32,598 M€**

- ➔ **FPIC (Fonds de péréquation communal et intercommunal)** pour un montant de 0,843 M€,
- ➔ **Les Attributions de compensation** pour un montant de 31,448 M€
- ➔ **Le partage du dynamisme fiscal de la CFE et de la CVAE** entre Grand Chambéry et Grand Lac pour un montant de 0,129 M€.
- ➔ **Le solde porte sur des régularisations de fiscalité indues telles des TASCOM pour les périodes 2017/2018/2019** opérées par les services fiscaux.

Cette enveloppe représente 47,8% des dépenses du budget Général hors déchets

- Les autres charges de gestion courante (Chapitre 65) : 13,875 M€ et frais des groupes d'élus (chapitre 656) : 8,6 K€ → Total de 13,884 M€

Ce chapitre est principalement composé :

- Des **participations obligatoires** (SDIS, Savoie Déchets, SMAC, CGLE),
- Des **subventions** et concours versés aux associations et acteurs publics,
- Des **indemnités, frais de mission**, formation des élus et groupes d'élus.

Grand Chambéry utilise la méthode de rattachement comptable des contributions et des subventions, notamment pour celles dont un premier acompte est versé en 2020 et le solde en 2021. Les opérations de rattachement comptable nécessitent une vigilance de lecture entre les sommes réellement versées en 2020 et celles comptablement rattachées (qui constituent le résultat final du compte administratif page précédente) mais dont le « versement effectif » n'aura lieu qu'en 2021.

Ci-dessous, voici la liste des contributions obligatoires et contractuelles versées (655...) :

ATMO AUVERGNE RHONE ALPES	23 167,00
CHAMBERY GRAND LAC ECONOMIE	1 687 500,00
CISALB	425 015,17
METROPOLE SAVOIE	246 845,06
SAVOIEXPO EVENEMENTS	355 188,83
SDIS SERVICE DEPART.INCENDIE SECOURS	5 503 792,26
SISARC	593,00
SYND MIXTE STATIONS DES BAUGES	476 508,50
SYNDICAT MIXTE ABATTOIRS CHAMBERY	266 666,66
SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU CHERAN	59 803,00
TOTAL VERSE EN 2020	9 045 079,48
Régularisation comptable des rattachements 2020-2021, il s'agit d'écritures strictement comptables qu'il convient de faire apparaître pour permettre au lecteur de recalculer les cumuls par chapitre.	-258 814,52
TOTAL NATURE 655...	8 786 264,96

Ci-après, voici la liste des subventions dont le versement est « effectif » en 2020 : **Les opérations de rattachement comptable nécessitent une vigilance de lecture entre les sommes réellement versées en 2020 et celles comptablement rattachées (qui constituent le résultat du compte administratif page précédente) mais dont le « versement effectif » n'aura lieu qu'en 2021.**

Acteurs publics et assimilés 6573... :

BARBY	1 100,00
CCAS CHAMBERY LES EPINETTES	85 114,58
COMMUNE DE COGNIN	14 000,00
CONSEIL DEPARTEMENTAL 06	20 000,00
GRAND CHAMBERY ALPES TOURISME	1 722 428,00
LA MOTTE SERVOLEX	14 400,00
SDES SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA SAVOIE	13 500,00
SYND MIXT PARC NATUREL REG MASSIF BAUGES	8 000,00
UNIS CITE RHONE ALPES	12 000,00
TOTAL VERSE EN 2020	1 890 542,58
Régularisation comptable des rattachements 2020-2021, il s'agit d'écritures strictement comptables qu'il convient de faire apparaître pour permettre au lecteur de recalculer les cumuls par chapitre.	-29 500,00
TOTAL NATURE 6573	1 861 042,58

➔ 91% de l'enveloppe est affectée à Grand Chambéry Alpes Tourisme.

Acteurs privés et associations (6574...) :

ACCORDERIE DU BASSIN CHAMBERIEN	7 000,00	FORUM CINEMA	17 505,00
ACCORDERIE DU COEUR DES BAUGES	3 000,00	FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC	50 700,00
ADABIO SAVOIE	2 000,00	GUIDANCE 73	13 000,00
ADDCAES	1 500,00	HANDISPORT AGGLON CHAMBERIENNE	1 610,00
ADIE ASSOCIATION POUR LE DROIT A	10 000,00	JEUNES AGRICULTEURS DE SAVOIE	1 000,00
ADISERVICE ASSOCIATION	4 300,00	JUDO CLUB MOTTERAIN	15 500,00
AEB GYMNASIQUE	3 700,00	LA MONNAIE AUTREMENT	8 000,00
AFEV ASSOCIATION FONDATION ETUDI	3 500,00	LA RAVOIRE CHALLES BASKET	5 000,00
AGI SENS	3 000,00	LA SASSON	3 063,20
AGIR ABCD	2 200,00	LE PASSAGE	5 500,00
AMICALE DU PERSONNEL	20 943,80	LE PELICAN	9 000,00
ANPAA 73 COMITE DE SAVOIE	5 500,00	LIGUE CONTRE LE CANCER	10 670,49
ASS QUARTIER CENTRE VILLE AQCV	20 000,00	LIONS CLUB CHAMBERY AIX LES BAINS	1 500,00
ASSO ANIMAT INFORMAT FEMMES CIDF	2 000,00	LUDOTHEQUE DE CHAMBERY LE HAUT	1 700,00
ASS.BOULES DE LA MOTTE SERVOLEX	2 300,00	MA CHANCE MOI AUSSI	50 000,00
ASSOCIATION ZICOMATIC	2 000,00	MAISON DES FAMILLES DU BASSIN CHAMBERIEN	5 000,00
BANQUE ALIMENTAIRE DE SAVOIE	12 000,00	MEDILYS SANTE	0,00
BIEN LIRE ECRIRE BLE	18 500,00	MISSION LOCALE JEUNES DU BASSIN	220 125,00
BIOLLAY PRO FOOTBALL CLUB	2 000,00	MOUNTAIN RIDERS ASSOCIATION	16 250,00
CAFE BIOLLAY	2 000,00	POLYMATHEIA	3 000,00
CANTINE SAVOYARDE	5 300,00	POSSE 33	8 000,00
CENTRE SOCIAL D'ANIMATION DU BIOLLAY	6 200,00	PSA SAVOIE	3 500,00
CENTRE SOCIAL CULTUREL DES COMBES	2 350,00	REGIE COUP DE POUCE	24 000,00
CHAMBERY CYCLISME COMPETITION	11 100,00	REGIE PLUS	253 200,00
CHAMBERY CYCLISME FORMATION	18 500,00	RESTAURANTS DU COEUR	7 000,00
CHAMBERY ESCALADE	9 300,00	SAUVEGARDE ENFANCE ADOLESCENCE	8 900,00
CHAMBERY OUAHIGOUYA	30 000,00	SAVOIE DE FEMME	3 000,00
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL	5 000,00	SAVOIE HANDALL CLUB LA MOTTE	21 300,00
CHAMBERY SAVOIE HANDBALL	11 600,00	SOC ENTENTE ATHLETIQUE CHAMBERY	6 510,00
CHEVALIERS TIREURS CHAMBERY	900,00	SOC HOCKEY SUR GLACE	28 000,00
CLUB DES SPORTS DE GLACE	4 100,00	SOC NATATION	55 800,00
CLUB DES SPORTS DE LA FECLAZ	18 000,00	SOC RUGBY SAVOIE MONT BLANC	27 800,00
CLUB NAUTIQUE CHAMBERY	9 300,00	SPORT DANS LA VILLE	40 000,00
COLLEGE COTE ROUSSE	6 000,00	SYNDICAT DE LA TOME DES BAUGES	35 000,00
CONFEDERATION PAYSANNE SAVOIE	300,00	TETRAS LYRE	3 000,00
CTP COMPETENCE TEMPS PARTAGE	3 900,00	TRANSALPINE LYON TURIN	16 350,00
CULTURES DU COEUR 73	1 000,00	TRIANDINE PROMOTION JEUNES	12 000,00
E2C 73 ECOLE DE LA 2EME CHANCE	38 000,00	TRIATHLON CHAMBERY	1 000,00
ELAN CHAMBERIEN	2 800,00	UNAFAM SAVOIE	800,00
ESS TEAM SAVOIE MONT BLANC	5 000,00	UNIS CITE RHONE ALPES	6 000,00
COOPERATIVES ACHAT MATERIEL	300,00		
TOTAL COLONNE 1	316 393,80	TOTAL COLONNE 2	999 283,69
Régularisation des rattachements 2020-2021		TOTAL Rattachements : 194 551,92	
TOTAL COMPTE ADMINISTRATIF nature 6574		TOTAL COLONNE 1 + COLONNE 2 + Rattachements	
		1 510 229,41	

Autres charges :

Nature	Mandaté/Liquidé
651 - REDEV CONCESS BREVETS LICEN	7 385,22
6531 - IND MAIRES ADJOINTS CONSEILL	390 788,16
6532 - FRAIS MISSIONS ELUS	888,48
6533 - COTISAT RETRAITE ELUS	31 324,86
6534 - COTIS SECU PART PATRO	95 817,32
65372 - COTISATIONS AU FONDS DE FINANC	1 058,94
657358 - Autres groupements	8 000,00
657362 - CCAS	75 114,58
65737 - SUBV FONC AUTRES ETAB PUB LOC	1 722 428,00
65738 - SUBV FONCT AUTRES ORGANISMES	6 000,00
6574 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	1 510 229,41
65888 - Autres	1 249 226,67
Total	5 098 261,64

Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des rémunérations d'élus et les admissions en non-valeur votées par le Conseil communautaire en 2020.

- **Les frais financiers (chapitre 66) : 2,526 M€ dont 98 K€ au titre de la compétence Déchets**

Les **frais financiers** sont **exécutés conformément aux tableaux d'amortissement** des emprunts composant l'encours du budget général. A noter que la collectivité continue de bénéficier de la faiblesse des taux variables actuellement dont le niveau, hors marge bancaire, se situe aux alentours de 0, certains étant même négatifs.

- **Les charges exceptionnelles (chapitre 67) : 232 K€**

Les charges exceptionnelles relèvent de 2 catégories :

- des **opérations ponctuelles** dans le cadre de régularisations.
- des **annulations sur mandats antérieurs** convenues avec le Trésor Public.
- 161 K€ ont été versés au titre du fond d'urgence tourisme
- 42 K€ ont été reversés aux communes membres au titre des subventions état pour la fourniture de masques aux habitants

- **Les dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement (chapitre 042) : 6,649 M€ en dépenses et 1,384 M€ en recettes**

Cette enveloppe budgétaire retrace les éléments suivants :

Dépenses

- La **dotation annuelle aux amortissements** que l'on retrouve en recette d'investissement : 6,615 M€.
- Les **opérations de sortie de l'état de l'actif** des immobilisations cédées : 0,034 M€.

Recettes

- La **dotation annuelle aux amortissements des subventions perçues** que l'on retrouve en dépenses d'investissement : 1,384 M€.

C. Les résultats 2020

1. Les résultats 2020 par section

La section de fonctionnement :

DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé		Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 166 296,49	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	22 879 513,36	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	445 069,35
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	32 597 987,11	70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE	14 565 467,18
022	DEPENSES IMPREVUES		73	IMPOTS ET TAXES	70 829 817,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 874 828,46	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	21 496 179,67
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	8 606,69	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 476 112,20
66	CHARGES FINANCIERES	2 525 684,33	76	PRODUITS FINANCIERS	73 587,17
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	232 204,35	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	397 873,35
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS		78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
	Somme :	90 285 120,79		Somme :	109 284 105,92
	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé		Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 649 400,05	042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 383 844,76
	Somme :	6 649 400,05		Somme :	1 383 844,76
	Somme :	96 934 520,84		Somme :	110 667 950,68

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à +13 733 429,84 €

La section d'investissement (ce n'est pas le niveau de vote mais ce tableau est présenté sous ce format afin d'opérer un parallélisme de forme avec la section de fonctionnement)

DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION				
020	DEPENSES IMPREVUES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	10 547 836,56
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 119 592,02
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 068 496,08	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	15 424 053,02
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 646 635,77	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 912,77
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	8 101 764,06	204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	13 132,25
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 182 880,34	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 162,02
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	13 787 418,58	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 103 202,22
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	289 854,00	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 515 810,06
4581	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 198 387,58	4582	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 686 008,14
	Somme :	40 275 436,41		Somme :	35 475 709,06
Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 383 844,76	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	6 131 178,29	040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 649 400,05
			041	OPERATIONS PATRIMONIALES	6 131 178,29
	Somme :	7 515 023,05		Somme :	12 780 578,34
	Somme :	47 790 459,46		Somme :	48 256 287,40

Le résultat de la section d'investissement s'élève à + 465 827,94€.

2. Les résultats cumulés 2020

BUDGET GENERAL - EXERCICE 2020	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	13 733 429,84
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	22 171 342,14
Résultat de clôture (A)	35 904 771,98
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	465 827,94
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	-6 614 506,69
Résultat de clôture (B)	-6 148 678,75
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	6 689 951,61
Recettes d'investissement	2 450 989,89
Solde à reprendre (C)	-4 238 961,72
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	-10 387 640,47

Le résultat de gestion de fonctionnement 2020 s'élève à +13 733 429,84€.

Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à +35 904 771,98€.

Le résultat cumulé d'investissement, hors reports de crédits, s'élève à -6 148 678,75€.

Après intégration des reports de crédits, le besoin de financement règlementaire de la section d'investissement s'élève à -10 387 640,47€.

Après intégration des opérations à reprendre dans le cadre du BS 2021 à la suite des décisions d'investissements non engagées au 31/12/2020 mais arbitrées par le Conseil communautaire du 17/12/2020 et du 11/02/2021 pour un montant de 3 161 339€ (1 000 000€ pour les opérations au titre des Voiries d'Intérêt Communautaire, 1 067 000€ pour les aménagements secteur Bellevue, 150 500€ pour les zones humides, 820 000€ pour la reconstruction du stade municipal de Chambéry et de ses aménagements annexes et 123 839€ au titre des fonds de concours politique de la ville), et quelques ajustements de crédits complémentaires d'opérations en cours pour 184 450€ au budget supplémentaire 2021, le montant du besoin de financement budgétaire de la section d'investissement s'élève à -13 733 429,84€.

3. L'affectation des résultats proposée

Règlementairement, la collectivité doit couvrir le besoin de financement des restes à réaliser d'investissement par une affectation du résultat de fonctionnement. En tenant compte du besoin de financement complémentaire exposé au point précédent, l'affectation au 1068 est proposée à 13 733 429,84€.

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	-6 148 678,75
Recettes d'investissement (1068)	13 733 429,84
Report à nouveau en fonctionnement (002)	22 171 342,14

Le résultat de fonctionnement reporté à fin 2020 (002) est stable par rapport au résultat fin 2019.

4. Focus sur le schéma de crise du 14 mai 2020

SCHEMA DE CRISE N°1 DELIBERE LE 14/05/2020	Montants Prévus	Montants utilisés	Solde à reprendre
Achats de masques et équipements sanitaires	500 000,00	504 681,34	- 4 681,34
Compensation perte de TS à GCAT	165 000,00	165 000,00	-
SOUS TOTAL ACTIONS INTERNES IMMEDIATES	665 000,00	669 681,34	- 4 681,34
Soutien aux filières Tourisme d'affaires/ Evènementiels et Sportifs	1 000 000,00	149 559,10	850 440,90
Soutien aux filières économiques (Risque locatif CGLE notamment).	200 000,00	-	200 000,00
Soutien aux filières touristiques : 128 K€ (financement du plan de relance).	128 000,00	128 000,00	-
Soutien aux filières d'économie sociale et solidaire	100 000,00	54 000,00	46 000,00
Soutien aux filières de politique de la ville et innovation sociale	200 000,00	92 846,69	107 153,31
Soutien à la filière « Mobilités » : 700 K€ (si perte de recettes au-delà de l'estimation).	700 000,00	-	700 000,00
Soutien à l'urgence climatique et aux mobilités	300 000,00	300 000,00	-
Fonds d'avances BPI/Région - Entreprises : 500 000€.	500 000,00	277 454,00	222 546,00
Fonds Tourisme Hébergement : 500 000€	500 000,00	161 591,00	338 409,00
Ajustements prévisionnels pour pertes et risques supplémentaires	1 000 000,00	-	1 000 000,00
SOUS TOTAL ACTIONS SPECIFIQUES DE RELANCE	4 628 000,00	1 163 450,79	3 464 549,21
TOTAL	5 293 000,00	1 833 132,13	3 459 867,87

Un budget de crise a été délibéré pour un montant de 5,293 M€ le 14/05/2020. Un état de consommation des crédits fait apparaître une mobilisation de l'enveloppe à hauteur de 1,833 M€, le solde de 3,460 M€ sera réutilisé dans la définition d'un schéma de crise n°2 en 2021 dont les premières affectations sont intervenues au Conseil du 15 avril 2021.

5. Focus sur l'équilibre du budget de la compétence Déchets

Pour rappel, le budget primitif 2020 de la compétence Déchets intégré au Budget Général a été voté à l'équilibre strict à 18,472 M€ en section de fonctionnement et 3,427 M€ en section d'investissement. → Respect de la réglementation.

L'analyse du compte administratif 2020 fait apparaitre les résultats suivants :

Objet	CA 2020
Recettes réelles de fonctionnement	19 062 636,88
Dépenses réelles de fonctionnement	15 032 257,58
SOLDE FONCTIONNEMENT	4 030 379,30

Recettes réelles d'investissement	259 572,04
Dépenses réelles d'investissement	2 558 013,02
SOLDE INVESTISSEMENT	-2 298 440,98

Solde cumulé Fonctionnement/Investissement	1 731 938,32
TEOM perçue	15 223 578,00
Recettes non fiscales	3 839 028,30
Besoin prévisionnel de financement	13 491 639,70
Excédent ou déficit	1 731 938,32
%	12,84%

→ Seuil toléré par la jurisprudence du Conseil d'Etat : 15% maximum.

Raisons qui expliquent ce différentiel entre le budget primitif 2020 et le compte administratif 2020 :

- Rôle supplémentaire de fiscalité : +0,2 M€ liés à des rôles supplémentaires de TEOM intervenus en cours d'année et difficilement identifiables lors du vote du budget.
- Subventions supplémentaires non connues lors du vote du budget : +0,4 M€. Une incertitude tenait en 2020 sur la reconduction d'une subvention de CITEO portant sur les performances du service « déchets ».
- Dépenses réelles de fonctionnement : +0,9 M€ qui s'explique par un taux de réalisation de 92% des dépenses de la compétence. Ce taux de réalisation reste un bon taux de réalisation, l'aléa de 8% relevant de la vie « normale » d'un budget et des économies et efforts poursuivis tout au long de l'année par la direction dans un souci de maîtrise des coûts et de performance du service.
- Dépenses réelles d'investissement : +0,2 M€ qui s'explique par le non paiement en 2020 de commandes passées en 2020. Le paiement interviendra en 2021.

➔ **Le décalage entre le budgété 2020 et le réalisé 2020 tant en dépenses qu'en recettes justifie et explique donc le résultat final constaté.**

Le budget Déchets étant intégré au budget Général de Grand Chambéry, le résultat de l'exercice n'étant pas considéré comme une « ressource pérenne » de long terme, ce dernier n'est pas repris dans l'équilibre de financement du budget Déchets de l'année suivante mais intègre le « résultat commun » du budget Général à la clôture de l'exercice.

6. Focus sur l'Épargne et son impact sur la capacité de désendettement

3 ratios méritent d'être analysés :

- **Épargne de gestion** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour investir en maîtrisant ses charges de fonctionnement courant par rapport aux recettes perçues. (Sont donc exclus les dépenses et les produits à caractère financier et exceptionnel).
 - **Épargne brute** : Mesure la capacité de la collectivité à autofinancer sa section d'investissement après prise en compte de la totalité des dépenses réelles de fonctionnement. (charges financières incluses).
- Épargne nette** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources afin de financer des dépenses de travaux, après avoir remboursé le capital des emprunts

EPARGNES	CA 2017	CA 2018	CA 2019 sans budget déchets	CA 2020 sans budget Déchets
RECETTES DE GESTION	103 985 886	104 799 385	88 109 374	89 764 270
DEPENSES DE GESTION	87 338 696	86 740 015	71 420 666	72 605 199
EPARGNE DE GESTION	16 647 190	18 059 370	16 688 708	17 159 071
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	104 900 369	105 298 533	89 503 327	90 221 469
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	91 836 974	90 213 653	75 209 625	75 252 863
EPARGNE BRUTE	13 063 395	15 084 880	14 293 702	14 968 606
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	10 849 466	11 044 374	10 418 976	11 504 109
EPARGNE NETTE AFFICHEE	2 213 929	4 040 506	3 874 726	3 464 497
RETRAITEMENT DETTE CGLE-SD	322 365	355 968	358 581	361 275
EPARGNE NETTE FINALE	2 536 294	4 396 474	4 233 307	3 825 772

Ces ratios confirment que la communauté d'agglomération dispose de fondamentaux « solides » (l'épargne de gestion) mais d'un encours de dette qui élevé et qui exige de dégager une épargne brute importante.

Corrigés de l'ensemble du budget alloué à la compétence « Déchets », les ratios du budget Général hors déchets sont les suivants :

Encours de dette au 31/12/2020 : 157,960 M€

Epargne brute : 14,969 M€

Capacité de désendettement : 10,55 ans. → Vigilance à poursuivre.

→ Respect de la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018/2022 qui fixe un ratio maximal de capacité de désendettement à 12 ans.

II. Budget annexe Transport

A. Présentation de la section de fonctionnement

1. Les dépenses de fonctionnement

Chap	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 226 425,00	1 961 866,27	88,12%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	564 464,00	564 464,00	100,00%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	53 000,00	18 369,28	34,66%
022	DEPENSES IMPREVUES	200 000,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	24 370 050,00	24 187 826,97	99,25%
66	CHARGES FINANCIERES	75 000,00	70 799,49	94,40%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00		
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	2 995 899,57		
	Somme :	30 504 838,57	26 803 326,01	87,87%

Chap	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	25 000,00		
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 400 000,00	2 235 025,53	
	Somme :	2 425 000,00	2 235 025,53	
	Somme :	32 929 838,57	29 038 351,54	

Chapitre 011 : Le chapitre 011 retrace l'ensemble des dépenses courantes engagées par le service. Sont notamment repris les crédits relatifs aux transports scolaires hors contrat de DSP (117 K€), les prestations effectuées par la SPL Agence Ecomobilité (884 K€), l'entretien des voies et réseaux cyclables (78 K€), la prise en charge de frais de structures (131 K€), les dépenses relatives à la location de l'agence commerciale (160 K€.) ainsi que les fournitures de petit équipement (140 K€).

Chapitre 012 : Ce chapitre retrace l'ensemble de la masse salariale du personnel affecté à la compétence mobilité (564 K€).

Chapitre 65 : Cette enveloppe comptabilise principalement le forfait de charges versé par Grand Chambéry au délégataire KEOLIS pour l'exploitation du réseau de transports en commun. Son montant s'élève à 24,132 M€ en 2020. Il convient de préciser que l'intégralité du forfait de charge a été versée dans l'attente d'une régularisation à posteriori et négociée avec le délégataire portant sur les kilomètres non parcourus en 2020.

Le solde (56 K€) porte notamment sur des aides versées à des usagers dans le secteur des bauges pour absence d'offre de transport (12 K€) ainsi que le reversement à Grand Lac de la quote-part de la DGD au titre de la ligne 14 (40 K€)

Chapitre 014 : Cette enveloppe retrace l'ensemble des versements effectués par Grand Chambéry, notamment dans le cadre de cotisations indus de versement transport.

Chapitre 042 : La dotation aux amortissements est enregistrée dans ce chapitre comptable et s'exécute conformément au patrimoine de la collectivité.

Chapitre 68 : Aucune réalisation n'est à noter sur ce chapitre car l'inscription budgétaire répond à la nécessité d'élaborer un schéma de crise afin de supporter les pertes de versements mobilité et pertes tarifaires d'ici à 2023 tout en maintenant l'offre à son niveau contractuel initial.

2. Les recettes de fonctionnement

Chap	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	4 758 083,57		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	5 389 255,00	3 282 823,38	60,91%
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	21 000 440,00	22 282 896,97	106,11%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 641 140,00	1 661 416,00	101,24%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	50 000,00	64 161,90	128,32%
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	65 920,00	117 092,04	177,63%
	Somme :	32 904 838,57	27 408 390,29	83,30%
Chap	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 000,00	12 833,85	
	Somme :	25 000,00	12 833,85	
	Somme :	32 929 838,57	27 421 224,14	

Chapitre 70 : Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des produits issus de la tarification à l'usager. Cette dernière représente en moyenne 20% du coût du service. A noter que l'engagement de recettes du délégataire KEOLIS s'élevait à 5,3 M€. La crise sanitaire a eu un fort impact sur la fréquentation du réseau et a généré une perte de - 40% (- 2,1 M€), des recettes tarifaires attendues initialement. S'agissant d'un engagement contractuel dont le risque est supporté par le délégataire, ce dernier et Grand Chambéry ont convenu d'un partage des risques validé par avenant au Conseil du 15 avril 2021.

Chapitre 73 : Le produit de versement mobilité connaît une baisse significative en 2020 par rapport à 2019 pour un montant de – 844 K€ (-3.6%). Le produit 2020 est ainsi revenu à son niveau de 2018 et s'avère insuffisant pour contribuer à l'équilibre du contrat. Il est important de rappeler que cette contribution est directement liée au volume de la masse salariale produite par les acteurs privés et publics de + de 11 salariés et qu'elle est donc très sensible au contexte économique

→ Il s'agit donc d'un indicateur très important de la bonne santé financière du territoire et le lien très fort entre une politique de développement économique et une politique de développement des transports, tous modes confondus.

Chapitre 74 : Cette enveloppe comptabilise la dotation versée par l'Etat (782 942€) ainsi que l'ensemble des financements entourant l'exploitation du service de transports urbains et scolaires (878 474€).

Chapitre 77 : Les produits exceptionnels relèvent des régularisations comptables des préavis de grèves déposés au cours de l'année 2020.

B. Présentation de la section d'investissement

DEPENSES			RECETTES		
Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION	0,00	001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION	0,00
020	DEPENSES IMPREVUES	0,00	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESE	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	578 742,43	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	14 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 508,41	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 497 422,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	911 633,59	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	172 326,21	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIE	0,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATT	0,00			
	Somme :	1 683 210,64		Somme :	3 511 422,00
Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFE	12 833,85	021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXP	0,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRA	2 235 025,53
	Somme :	12 833,85		Somme :	2 235 025,53
	Somme :	1 696 044,49		Somme :	5 746 447,53

Les principales recettes d'investissement sont les suivantes :

- Pour compenser les pertes liées à la crise sanitaire, l'Etat a proposé une mesure de soutien consistant à verser une avance de trésorerie remboursable correspondant au calcul suivant : 35% des recettes tarifaires moyennes 2017-2019 et 8% du produit moyen 2017-2019 du Versement Mobilité Cette sollicitation a été envoyée par la Préfecture de Savoie le 21 décembre 2020 pour un retour avant le 15 janvier 2021. Grand Chambéry a fait le choix de mobiliser cette enveloppe pour sécuriser son fonds de roulement mais qui ne répond que partiellement à la logique de compensation de perte. En effet, cette recette, temporaire et à rembourser d'ici 2031 au plus tard, est comptabilisée en recette d'investissement alors que les pertes définitives relèvent des recettes de fonctionnement. Le produit de cette enveloppe s'élève à 3 497 422 €.
- 2,235 M€ au titre de la dotation aux amortissements versée par la section de fonctionnement.

Les principaux programmes d'investissement en dépense sont les suivants :

- le mobilier urbain pour un montant de 119 K€.
- les travaux portant sur les infrastructures de Transport dont les points d'arrêts, les pistes cyclables et l'ensemble des aménagements annexes pour un montant de 807 K€. Il est important de préciser que depuis le 26 décembre 2019 et l'entrée en vigueur de la loi LOM, le champ d'éligibilité du Versement Mobilité a été élargi au financement des dépenses de fonctionnement et d'investissement de toutes les mobilités.

Libellé du programme	Budget voté	Mandaté	Restes à réaliser
PARC DE VEHICULES	130 000,00	0,00	100 173,64
PROGRAMME EQUIPEMENT INFORMATIQUE	50 000,00	0,00	
S.A.E. (SYSTÈME D'AIDE À L'EXPLOITATION)	35 000,00	6 930,00	
MOBILIER URBAIN	602 232,46	118 544,34	248 671,77
TRAVAUX LOCAUX ET INSTALLATION	284 189,03	168 652,21	31 738,23
MATERIEL ATELIER	27 500,00	0,00	
POLE ECHANGE MULTIMODAL	3 674,00	3 674,00	
PISTES CYCLABLES, INFRASTRUCTURES, AMENAGEMENTS POINTS D'ARRETS	1 530 000,00	806 667,66	268 673,41
TOTAL	2 662 595,49	1 104 468,21	649 257,05

C. Les résultats cumulés 2020

BUDGET TRANSPORT - EXERCICE 2020	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	-1 617 127,40
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	4 758 083,57
Résultat de clôture (A)	3 140 956,17
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	4 050 403,04
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	939 447,68
Résultat de clôture (B)	4 989 850,72
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	649 257,05
Recettes d'investissement	0,00
Solde à reprendre (C)	-649 257,05
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	4 340 593,67

Le résultat de fonctionnement 2020 s'élève à – 1 617 127.40 €

Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à + 3 140 956.17 €

Le résultat cumulé d'investissement, hors solde des reports de crédits, s'élève à + 4 989 850.72

Après intégration des reports de crédits, il n'y a pas de besoin de financement complémentaire.

D. L'affectation des résultats proposée

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	4 989 850,72
Recettes d'investissement (1068)	0,00
Report à nouveau en fonctionnement (002)	3 140 956,17

E. Focus sur l'Épargne

3 ratios méritent d'être analysés :

- **Épargne de gestion** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour investir en maîtrisant ses charges de fonctionnement courant par rapport aux recettes perçues. (Sont donc exclus les dépenses et les produits à caractère financier et exceptionnel).
- **Épargne brute** : Mesure la capacité de la collectivité à autofinancer sa section d'investissement après prise en compte de la totalité des dépenses réelles de fonctionnement. (Charges financières incluses)
- **Épargne nette** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources afin de financer des dépenses de travaux, après avoir remboursé le capital des emprunts contractés.

EPARGNES	Maquette CA 2017 Transport seul	Maquette CA 2018 (transport + scolaires)	Maquette CA 2019	Maquette CA 2020
RECETTES DE GESTION	28 444 243,00	28 588 888,08	29 545 998,77	27 291 298,25
DEPENSES DE GESTION	24 571 829,47	25 567 483,55	26 581 397,69	26 732 526,52
EPARGNE DE GESTION	3 872 413,53	3 021 404,53	2 964 601,08	558 771,73
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	28 815 215,44	29 256 202,34	30 566 866,32	27 408 390,29
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	24 826 648,39	25 829 060,81	27 042 612,27	26 803 326,01
EPARGNE BRUTE	3 988 567,05	3 427 141,53	3 524 254,05	605 064,28
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	658 777,10	686 627,48	575 972,35	578 742,43
EPARGNE NETTE	3 329 789,95	2 740 514,05	2 948 281,70	26 321,85

La lecture des épargnes ne suffit pas à apprécier la santé financière de ce budget. Il convient en effet d'analyser le montant de l'épargne brute au regard de la dotation obligatoire aux amortissements. Ci-dessous, voici la situation 2020

OBJETS	MONTANTS
Epargne brute	605 064,28
Dotation aux amortissements	2 235 025,53
SOLDE	-1 629 961,25

Le résultat déficitaire obtenu doit obligatoirement être couvert par une ressource à définir. Elle peut être une subvention d'équilibre du budget Général hors déchets ou un prélèvement sur le résultat antérieur reporté. C'est cette deuxième option qui est retenue en 2020.

La capacité de désendettement est la suivante :

- Encours de dette au 31/12/2020 : 6,458 M€
- Epargne brute : 0,605 M€
- **Capacité de désendettement : 10,67 ans.**

III. Budgets des régies de l'eau et de l'assainissement

A. La Régie de l'Eau Potable

1. La section de fonctionnement

Présentation synthétique de la section de fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
Chap	Chapitre	Mandaté /Titre Liquidé	Chap	Chapitre	Mandaté /Titre Liquidé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 790 147,38	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 588 074,24	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	58 207,31
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 800 000,00	70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTA	16 312 094,94
022	DEPENSES IMPREVUES		74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	134 495,30	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 281,68
66	CHARGES FINANCIERES	692 937,51	76	PRODUITS FINANCIERS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	465 801,04	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	211 453,17
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIAT		78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIAT	81 984,75
	Somme :	10 471 455,47		Somme :	16 666 021,85
Chap	Chapitre	Mandaté /Titre Liquidé	Chap	Chapitre	Mandaté /Titre Liquidé
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENT	548 582,56
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE S	3 599 580,81			
	Somme :	3 599 580,81		Somme :	548 582,56
	Somme :	14 071 036,28		Somme :	17 214 604,41

Dépenses

L'ensemble des dépenses de fonctionnement présentent un bon taux de réalisation puisque la quasi-totalité des chapitres dépasse les taux de 90% de réalisation.

Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titre Liquidé	Taux de mandatement
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 998 592,00	3 790 147,38	94,79%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 765 027,00	3 588 074,24	95,30%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 800 000,00	1 800 000,00	100,00%
022	DEPENSES IMPREVUES	1 344 000,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	275 000,00	134 495,30	48,91%
66	CHARGES FINANCIERES	780 000,00	692 937,51	88,84%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	506 000,00	465 801,04	92,06%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	1 175 463,41		
	Somme :	13 644 082,41	10 471 455,47	76,75%
Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titre Liquidé	Taux de mandatement
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 066 746,00		
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 700 000,00	3 599 580,81	
	Somme :	6 766 746,00	3 599 580,81	
	Somme :	20 410 828,41	14 071 036,28	

L'exécution des dépenses de fonctionnement du budget de l'eau potable est conforme et n'appelle pas de commentaires particuliers.

Recettes

Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	4 043 463,41		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	20 000,00	58 207,31	291,04%
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	15 549 965,00	16 312 094,94	104,90%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 400,00	2 281,68	42,25%
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 000,00	211 453,17	528,63%
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	200 000,00	81 984,75	40,99%
	Somme :	19 858 828,41	16 666 021,85	83,92%

Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	552 000,00	548 582,56	
	Somme :	552 000,00	548 582,56	
	Somme :	20 410 828,41	17 214 604,41	

Chapitre 70 : Le produit des ventes d'eau constitue une part très importante des recettes de fonctionnement. Il évolue selon le volume d'eau distribué et la tarification proposée.

Chapitre 77 : Une vigilance du service commande publique a permis d'obtenir une réduction de TICFE (taxe intérieure de consommation finale d'électricité) pour les années 2017 et 2018. Cette réduction est régularisée comptablement par une recette exceptionnelle d'un montant de 141 K€. Le même travail a été opéré sur la régie de l'assainissement.

2. La section d'investissement

DEPENSES			RECETTES		
Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'IN		001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTIS	
020	DEPENSES IMPREVUES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	4 434 258,09
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 894 935,99	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	428 080,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	164 386,55	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 045 019,29			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 703 542,32	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	36 599,27
4581001	OP TIERS QUAI ROISSARD		4582001	OP TIERS QUAI ROISSARD	
4581002	OP TIERS AV DES FRANCOIS		4582002	OP TIERS AV DES FRANCOIS	
	Somme :	8 807 884,15	Somme :		4 898 937,36

Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT E	548 582,56	021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE S	3 599 580,81
			041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
	Somme :	548 582,56	Somme :		3 599 580,81
	Somme :	9 356 466,71	Somme :		8 498 518,17

Les principaux programmes d'investissement sont les suivants :

- Le renouvellement des réseaux d'eaux dans le cadre de l'analyse multicritères (AMC) opérée par la direction de l'eau pour un montant de 2,755 M€.
 - o 202 K€ ont été affectés à une opération Quai Charles Ravet à Chambéry.
 - o 736 K€ ont été affectés à une opération dans le secteur du Mollard à Bassens.
 - o 150 K€ ont été affectés à une opération dans le secteur du plan de chère à Le Chatelard.
 - o 150 K€ ont été affectés à une opération au chef-lieu de la commune de Le Noyer.
 - o 298 K€ ont été affectés à plusieurs opérations sur la commune de Saint Baldoph.
- La restructuration des réseaux d'eau consécutive à des opérations d'urbanisme
 - o 507 K€ ont été affectés à la construction du réservoir du Mollard à Bassens.
- Les travaux sur des renouvellements de réseaux d'eau sur les communes de Curienne et Puygros pour 500 K€.

Ci-après, le détail par programme

Numero de Programme	Libellé du programme	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Restes à réaliser
AEPCAPTAGE	CAPTAGES PROTECTION/MESURES/AMELIORATION	114 024,00	30 412,96	83 610,56
AEPEVOLUTI	ADAPTATIONS AUX EVOLUTIONS	843 970,95	202 957,67	11 011,50
AEPPATRIMO	SDE-MAINTIEN DU PATRIMOINE	321 931,89	265 033,97	100 168,44
AEPPLOMB	MISES AUX NORMES - BRANCHEMENTS PLOMBES	191 041,00	206 672,39	20 395,70
AEPSECURH	SECURITE DES OUVRAGES ET AGENTS DU SDE	0,00	0,00	0,00
AEPSTERILI	MISE AUX NORMES STERILISATION TRAITEMENT	4 000,00	3 739,59	0,00
OIAEP	TRAVAUX SUR OUVRAGES INTERCOMMUNAUX	34 290,00	72 296,81	0,00
OIAEPBN	OIAEPBN	323,00	322,50	0,00
OIAEPEX	OIAEPEX	0,00	0,00	0,00
OIAMGPLH	PROJ TRANSVERSES LIES AUX OPERATIONS PLH	653 308,31	551 748,84	101 207,64
OIPROJEAEP	RESTRUCTURATION ALIMENTATION EP COMMUNES	161 347,08	141 590,50	20 939,00
RENRESAEP	RENOUVELLEMENT RESEAUX AEP HORS AMC-OPV	530 112,63	537 208,57	10 006,95
REPREGIE	REPRISE REGIES	0,00	0,00	0,00
RESAEPAMC	RENOUVELLEMENT RESEAUX AEP AMC	4 484 437,77	2 755 756,47	1 640 022,22
RESAEPPOPV	RENOUVELLEMENT RESEAUX AEP OPV	605 934,06	151 849,58	14 775,00
	TOTAL	7 944 720,69	4 919 589,85	2 002 137,01

Les principales recettes d'investissement sont les suivantes :

- 4,434 M€ relèvent de l'affectation de résultat délibérée le 14 mai 2020
- 3,599 M€ au titre de la dotation aux amortissements 2020.
- 0,428 M€ au titre des subventions accordées par l'Agence de l'Eau.

3. Les résultats cumulés 2020

BUDGET EAU POTABLE - EXERCICE 2020	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	3 143 568,13
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	4 043 463,41
Résultat de clôture (A)	7 187 031,54
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	-857 948,54
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	-2 989 910,54
Résultat de clôture (B)	-3 847 859,08
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	2 419 158,47
Recettes d'investissement	3 106 409,21
Solde à reprendre (C)	+687 250,74
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	-3 160 608,34

Le résultat de fonctionnement 2020 s'élève à +3 143 568,13 €.

Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 7 187 031,54 €.

Le résultat cumulé d'investissement, hors solde des reports de crédits, s'élève à -3 847 859,08€.

Après intégration des reports de crédits, le besoin de financement s'élève à – 3 160 608,34 €.

4. L'affectation de résultat proposée

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	-3 847 859,08
Recettes d'investissement (1068)	3 160 608,34
Report à nouveau en fonctionnement (002)	4 026 423,20

Le besoin de financement de la section d'investissement ainsi que le solde des restes à réaliser d'investissement doivent être couverts par une affectation d'une part du résultat de fonctionnement 2020. Le solde sera reporté en section de fonctionnement en recettes au chapitre 002.

5. Focus sur l'Epargne

3 ratios méritent d'être analysés :

- **Epargne de gestion** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour investir en maîtrisant ses charges de fonctionnement courant par rapport aux recettes perçues. (Sont donc exclus les dépenses et les produits à caractère financier et exceptionnel).

- **Epargne brute** : Mesure la capacité de la collectivité à autofinancer sa section d'investissement après prise en compte de la totalité des dépenses réelles de fonctionnement (charges financières incluses).
Epargne nette : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources afin de financer des dépenses de travaux, après avoir remboursé le capital des emprunts

EPARGNES	Maquette CA 2017	Maquette CA 2018	Maquette CA 2019	Maquette CA 2020
RECETTES DE GESTION	14 191 126,40	14 799 320,64	16 177 547,55	16 372 583,93
DEPENSES DE GESTION	8 834 896,18	8 596 744,20	9 008 776,39	9 312 716,92
EPARGNE DE GESTION	5 356 230,22	6 202 576,44	7 168 771,16	7 059 867,01
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	14 492 021,81	14 859 169,72	16 462 330,49	16 666 021,85
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 062 495,68	9 760 315,06	10 883 162,43	10 471 455,47
EPARGNE BRUTE	4 429 526,13	5 098 854,66	5 579 168,06	6 194 566,38
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	2 643 973,83	2 837 274,99	2 817 022,94	2 894 935,99
EPARGNE NETTE	1 785 552,30	2 261 579,67	2 762 145,12	3 299 630,39

La capacité de désendettement de la régie de l'eau potable est la suivante :

- Encours de dette au 31/12/2020 : 38,544 M€
- Epargne brute : 6,195 M€

Capacité de désendettement : 6,22 ans.

B. La régie de l'Assainissement

1. La section de fonctionnement

Présentation de la section de fonctionnement de l'assainissement collectif et non collectif

Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 199 188,02	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	108 483,22
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 468 264,14			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 000 000,00	70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATION	16 675 407,30
022	DEPENSES IMPREVUES		74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	623 960,53
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	164 992,14	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 750,00
66	CHARGES FINANCIERES	807 848,12	76	PRODUITS FINANCIERS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	172 953,93	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	266 780,29
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS		78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATION	66 775,59
	Somme :	9 813 246,35		Somme :	17 744 156,93
Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	1 455 264,07
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	4 053 499,41			
	Somme :	4 053 499,41		Somme :	1 455 264,07
	Somme :	13 866 745,76		Somme :	19 199 421,00

Le résultat de l'exercice s'élève à 5 332 675,24€ (dont 43 333,65€ au titre de l'assainissement non collectif).

Dépenses

Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 550 548,00	4 199 188,02	92,28%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 826 474,00	3 468 264,14	90,64%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 000 000,00	1 000 000,00	100,00%
022	DEPENSES IMPREVUES	1 600 000,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	330 000,00	164 992,14	50,00%
66	CHARGES FINANCIERES	860 000,00	807 848,12	93,94%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	253 000,00	172 953,93	68,36%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	1 470 000,00		
	Somme :	13 890 022,00	9 813 246,35	70,65%
Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 307 116,27		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 220 000,00	4 053 499,41	
	Somme :	8 527 116,27	4 053 499,41	
	Somme :	22 417 138,27	13 866 745,76	

Comme pour l'eau potable, la direction parvient à maîtriser les dépenses de fonctionnement de la régie de l'assainissement sans dégrader le niveau de service rendu et sécuriser la capacité à investir de la collectivité.

Recettes

Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 487 474,27		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	95 000,00	108 483,22	114,19%
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	14 628 664,00	16 675 407,30	113,99%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	451 000,00	623 960,53	138,35%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2 750,00	
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 000,00	266 780,29	666,95%
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	200 000,00	66 775,59	33,39%
	Somme :	20 902 138,27	17 744 156,93	84,89%
Chapitres	Chapitre	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Taux de mandatement
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 515 000,00	1 455 264,07	
	Somme :	1 515 000,00	1 455 264,07	
	Somme :	22 417 138,27	19 199 421,00	

Le produit des ventes d'eau constitue une part très importante des recettes de fonctionnement. Il évolue selon le volume d'eau distribué et la tarification proposée. Une progression tarifaire de 2% est appliquée conformément à l'arbitrage rendu par les élus en Novembre 2014.

2. La section d'investissement

Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 039 079,35
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 216 569,23	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	552 817,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	81 132,18	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	381 676,68	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 898 484,78	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	76 906,90
458132	BASSENS LES MONTS		45821	DÉLÉG MO VI LES BERLIOZ	
458133	Op tiers Chy av Desfrancois		45823	BASSENS LES MONTS	
			45823	Op tiers Chy av Desfrancois	
	Somme :	6 577 862,87	Somme :	2 668 803,25	
Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 455 264,07	021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 053 499,41
			041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
	Somme :	1 455 264,07	Somme :	4 053 499,41	
	Somme :	8 033 126,94	Somme :	6 722 302,66	

Les principaux programmes d'investissement sont les suivants :

- La construction du Bassin de Stockage et de Rétention des Eaux dans le cadre du programme OIEULH pour un montant de 2,579 M€.
- Le renouvellement des réseaux d'eaux usées pour un montant de 531 K€.
- Des travaux liés au contrat de bassin versant pour un montant de 347 K€ (dont 335 K€ sur la commune de Curienne).

Programme	Libellé du programme	Budget voté	Mandaté /Titré Liquidé	Restes à réaliser
EUAUTOSURV	SYSTEME AUTOSURVEILLANCE RESEAUX/DO	114 054,66	31 079,65	13 000,00
EUCBV	PROJETS LIES AU CONTRAT BASSIN VERSANT	258 302,57	347 538,21	16 395,00
EUEVOLUTI	ADAPTATIONS AUX EVOLUTIONS	66 554,66	66 554,35	0,00
EUPATRIMO	SDE-MAINTIEN DU PATRIMOINE	2 801 829,20	531 329,84	1 240 495,35
OIEU	PROJETS INTERCOMMUNAUX	0,00	0,00	0,00
OIEULH	OUVRAGES INTERCO EAUX USEES	2 823 005,67	2 579 404,94	249 213,16
OPIEULH	OPERATIONS LIEES PLH	368 905,63	324 178,17	27 976,02
RESEUAMC	RENOUVELLEMENT RESEAU EU AMC	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 432 652,39	3 880 085,16	1 547 079,53

Les principales recettes d'investissement sont les suivantes :

- 2 039 079,35€ au titre de l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 telle qu'approuvée par le Conseil communautaire.
- 4 053 499,41€ au titre de la dotation aux amortissements 2020.
- 552 817,00€ au titre des subventions accordées par l'Agence de l'Eau.

3. Les résultats cumulés 2020

BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2020	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	5 332 675,24
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	5 487 474,27
Résultat de clôture (A)	10 820 149,51
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	-1 310 824,28
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	-1 322 976,03
Résultat de clôture (B)	-2 633 800,31
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	1 829 564,74
Recettes d'investissement	640 794,00
Solde à reprendre (C)	-1 188 770,74
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	-3 822 571,05

Le résultat de fonctionnement 2020 s'élève à 5 332 675,24€ dont 43 333,65€ au titre de l'assainissement non collectif. Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 10 820 149,51€. Après intégration des reports de crédits, le besoin de financement s'élève à 3 822 571,05€

4. L'affectation de résultat proposée

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	-2 633 800,31
Recettes d'investissement (1068)	3 822 571,05
Report à nouveau en fonctionnement (002)	6 997 578,46

Le besoin de financement de la section d'investissement 2020 après intégration des reports de crédits est donc couvert par une affectation du résultat de fonctionnement à due concurrence.

5. Focus sur l'Epargne

3 ratios méritent d'être analysés :

- **Epargne de gestion** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour investir en maîtrisant ses charges de fonctionnement courant par rapport aux recettes perçues. (Sont donc exclus les dépenses et produits à caractère financier et exceptionnel).
- **Epargne brute** : Mesure la capacité de la collectivité à autofinancer sa section d'investissement après prise en compte de la totalité des dépenses réelles de fonctionnement (charges financières incluses).
- **Epargne nette** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources afin de financer des dépenses de travaux, après avoir remboursé le capital des emprunts contractés.

EPARGNES	Maquette CA 2017	Maquette CA 2018	Maquette CA 2019	Maquette CA 2020
RECETTES DE GESTION	15 459 973,22	14 641 117,76	17 032 241,60	17 410 601,05
DEPENSES DE GESTION	8 862 033,64	8 644 447,26	8 972 509,58	8 832 444,30
EPARGNE DE GESTION	6 597 939,58	5 996 670,50	8 059 732,02	8 578 156,75
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	15 622 316,32	14 786 631,45	17 245 837,76	17 744 156,93
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 253 158,40	9 734 150,20	11 009 876,18	9 813 246,35
EPARGNE BRUTE	5 369 157,92	5 052 481,25	6 235 961,58	7 930 910,58
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	2 093 854,16	2 053 345,33	1 938 181,13	2 216 569,23
EPARGNE NETTE	3 275 303,76	2 999 135,92	4 297 780,45	5 714 341,35

La trajectoire financière définie en 2014 et confirmée en 2017 est donc pleinement exécutée en 2020 et tient compte de la baisse progressive des aides en fonctionnement de l'Agence de l'Eau ainsi que de la nécessité d'augmenter le volume annuel d'investissement dès 2020.

La capacité de désendettement de la régie de l'assainissement est la suivante :

- Encours de dette au 31/12/2020 : 34,398 M€
- Epargne brute : 7,931 M€

Capacité de désendettement : 4,34 ans.

IV. Budget Ordures Ménagères Bauges

Le budget « OM Bauges » sur le territoire des Bauges est un budget distinct **conformément à la réglementation relative à son financement à savoir la redevance**.

L'harmonisation liée à la fusion entre les deux EPCI impliquera une revisite du mode de financement de cette compétence.

A. La section de fonctionnement

Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	471 025,06	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	111 446,39	70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS	599 244,05
022	DEPENSES IMPREVUES		74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	48 076,13
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
66	CHARGES FINANCIERES	3 713,43			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 949,29	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 076,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS				
	Somme :	590 134,17		Somme :	649 396,18
Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Chapitres	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	39 746,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	59 994,00			
	Somme :	59 994,00		Somme :	39 746,00
	Somme :	650 128,17		Somme :	689 142,18

Le résultat de l'exercice s'élève à 39 014,01 €.

Recettes :

- Le produit de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères s'est exécuté conformément à la prévision budgétaire (574 610€).

Dépenses :

En lien avec la crise sanitaire, des dépenses complémentaires ont été constatées dans la collecte des ordures ménagères et la gestion de la déchetterie (51 000€).

B. La section d'investissement

Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVE		001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTIS	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	11 249,49	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	21 775,73
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	360 716,24			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	228 230,10			
	Somme :	600 195,83		Somme :	21 775,73
Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé	Chap	Chapitre	Mandaté /Titré Liquidé
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT EN	39 746,00	021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
			040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE S	59 994,00
	Somme :	39 746,00		Somme :	59 994,00
	Somme :	639 941,83		Somme :	81 769,73

Le résultat de l'exercice s'élève à – 558 172,10 €.

Recettes :

La somme de 59 994 € correspond à la dotation aux amortissements versée par la section de fonctionnement.

Dépenses :

Les dépenses sont exécutées conformément aux engagements pris en matière de conteneurisation. (581 700 €)

C. Les résultats cumulés 2020

BUDGET OM BAUGES - EXERCICE 2020	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	39 014,01
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	364 699,83
Résultat de clôture (A)	403 713,84
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	-558 172,10
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	108 822,07
Résultat de clôture (B)	-449 350,03
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	323 505,55
Recettes d'investissement	775 000,00
Solde à reprendre (C)	+451 494,45
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	2 144,42

Le résultat de fonctionnement 2020 s'élève à 39 014,01 €.

Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 403 713,84 €.

Le résultat cumulé d'investissement, hors soldes des reports de crédits, s'élève à -449 350,03€.

Après intégration des reports (+451 494,45€), aucun besoin de financement n'est à noter.

D. L'affectation de résultat proposée

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	-449 350,03
Recettes d'investissement (1068)	0,00
Report à nouveau en fonctionnement (002)	403 713,84

Règlementairement, la collectivité doit couvrir le besoin de financement des restes à réaliser d'investissement par une affectation du résultat de fonctionnement. Du fait du solde positif présenté précédemment, il est proposé de reporter l'intégralité du résultat reporté au chapitre 002 de la section de fonctionnement.

V. Gestion de la dette et de la trésorerie

Afin de permettre au Conseil communautaire d'apprécier l'ensemble des données relatives à la gestion de la dette au titre de l'année 2020, des données synthétiques sont présentées dans ce rapport.

L'encours de dette de la communauté d'agglomération est réparti sur le Budget Général et quatre budgets annexes et distincts (Transport, Eau Potable, Assainissement et OM Bauges).

En M€	Encours de dette au 31/12/2017	Encours de dette au 31/12/2018	Encours de dette au 31/12/2019	Encours au 31/12/2020	Répartition de l'encours
BUDGET GENERAL	144 016 992	156 328 586	161 846 749	163 659 273	67,3%
<i>HORS DECHETS</i>	<i>136 523 288</i>	<i>149 442 019</i>	<i>155 582 946</i>	<i>*157 959 857</i>	
<i>DECHETS</i>	<i>7 493 704</i>	<i>6 886 567</i>	<i>6 263 803</i>	<i>5 699 416</i>	
EAU POTABLE	42 093 316	44 256 042	41 439 019	38 544 083	15,8%
ASSAINISSEMENT	40 606 167	38 552 821	36 614 640	34 398 071	14,1%
TRANSPORT	5 628 743	6 812 902	7 036 930	6 458 188	2,7%
OM BAUGES	184 812	163 052	152 112	140 861	0,1%
TOTAL Dette Agglo	232 530 030	246 113 403	247 089 450	243 200 476	100%
Dette prise en charge par Budget Général et refacturée à CGLE	4 419 403	4 063 435	3 704 855	3 343 580	
Avance remboursable octroyée par l'Etat aux AOM le 28/01/21 sur l'exercice 2020 (Budget Transport)				3 497 422	

*tel que précisé au budget primitif, Grand Chambéry porte pour 2 communes un encours de dette qui s'élève au 31/12/2020 à 7,742 M€. Sans ces portages, l'encours du Budget Général hors déchets s'élèverait à 150,217 M€.

Cas particulier du budget annexe TRANSPORT en lien avec l'octroi par l'Etat d'une avance remboursable aux collectivités autorités organisatrices des transports.

Encours de dette au 31/12/2020 de l'année civile : 6 458 188€

Montant de l'avance octroyée le 28/01/2021 et comptabilisée en investissement : 3 497 422€.

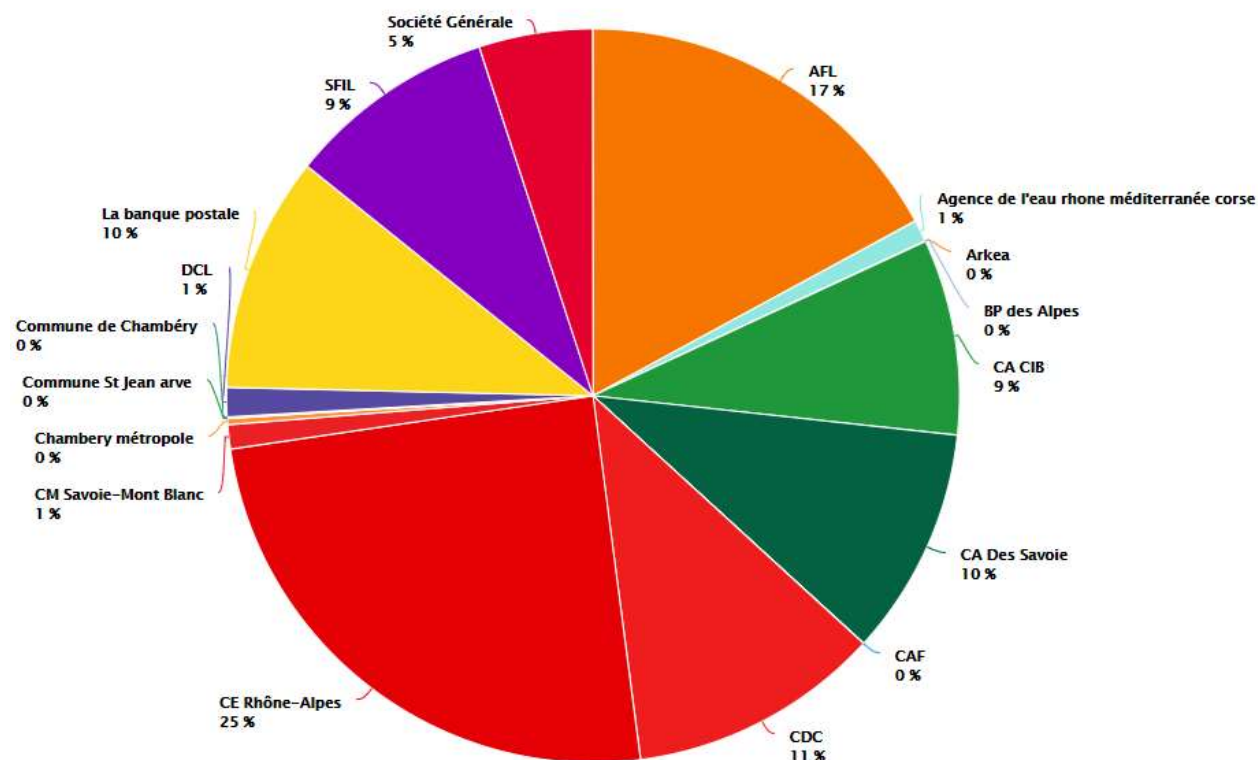
La somme ayant été versée le 28/01/2021, les comptes du budget annexe seront actualisés lors de la présentation des comptes administratifs 2021.

Montant de l'avance comptabilisée sur l'exercice 2020 : 3 497 422€ à Taux 0%. Différé de remboursement tant que la collectivité n'a pas retrouvé un produit tarifaire et fiscal (VT) équivalent à la moyenne 2017/2019. Par ailleurs, cette avance sera remboursable en 6 annuités à partir de 2025 avec une date d'échéance finale à 2031.

Composition de l'encours de dette au 31 décembre 2020

La dette de Grand Chambéry est contractée auprès de plusieurs établissements prêteurs :

Répartition par banque au 31/12/2020



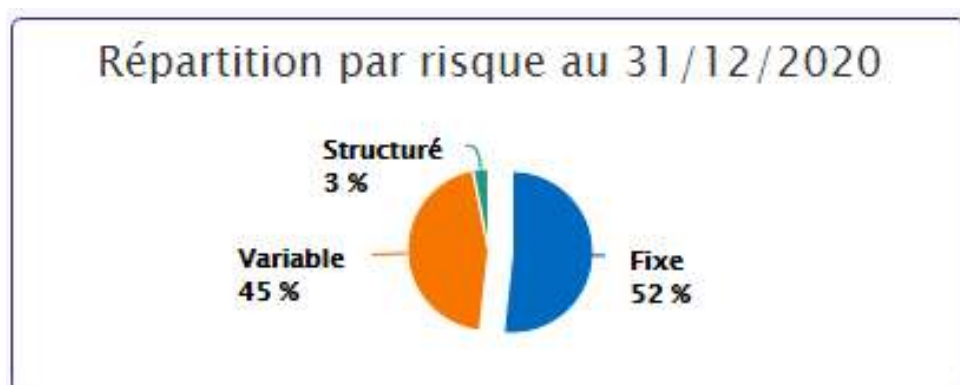
Le **groupe CAISSE D'EPARGNE** est depuis 2018 le premier partenaire de la communauté d'agglomération avec 25% (60,2 M€) de l'encours.

Le **groupe CREDIT AGRICOLE** (20%, soit 45,5 M€) reste également très présent aux côtés de la communauté d'agglomération et sa part devra être amenée à augmenter en 2020 avec la signature d'un nouveau prêt de 6 M€ en 2020 à encaisser d'ici 2021.

La part de **l'AGENCE FRANCE LOCALE** (17%, soit 41,6 M€) connaît une forte progression, depuis l'adhésion de la collectivité en 2014, compte tenu de la signature d'une enveloppe de 20 M€ lors de la consultation de fin 2017 et suite à la cession de 4 prêts par DEXIA au mois de décembre 2018. L'objectif de Grand Chambéry est de ne pas dépasser le seuil de 20% pour ce prêteur.

La **CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS** et **LA BANQUE POSTALE** demeurent des partenaires présents aux côtés de Grand Chambéry puisqu'elles représentent respectivement 11% (27,1 M€) et 10,4% (25,3 M€) de l'encours de dette. A noter que La Banque Postale a également répondu à l'appel d'offre de cessions de créances lancé par DEXIA en juin 2018 et par ce biais repris 3 anciens emprunts DEXIA.

Dette par type de risque



L'encours de dette de Grand Chambéry est très diversifié en termes de taux. Cette répartition permet de combiner efficacement des taux fixes et des taux variables.

A noter l'absence d'emprunts « toxiques ».

- **52% de l'encours est indexé sur des taux fixes**, ce qui entraîne une bonne maîtrise de la charge financière de la communauté d'agglomération.
- **45% de l'encours est indexé sur des taux variables.**
L'encours à taux variables présente cependant des critères de sensibilité différents selon les indexations.
- **3% de l'encours est indexé sur des taux structurés non risqués**, il s'agit d'un prêt indexé sur une barrière Euribor fixé à 5,50%. Tant que l'Euribor est inférieur à cette barrière, un taux fixe est payé. Si l'Euribor est supérieur à cette barrière, le taux payé sera l'Euribor constaté. C'est donc un produit très simple dans son fonctionnement et maîtrisé. A titre de rappel, l'Euribor en mai 2021 s'élève à -0,40%, la barrière est donc très éloignée et cet encours est assimilable à un taux variable classique.

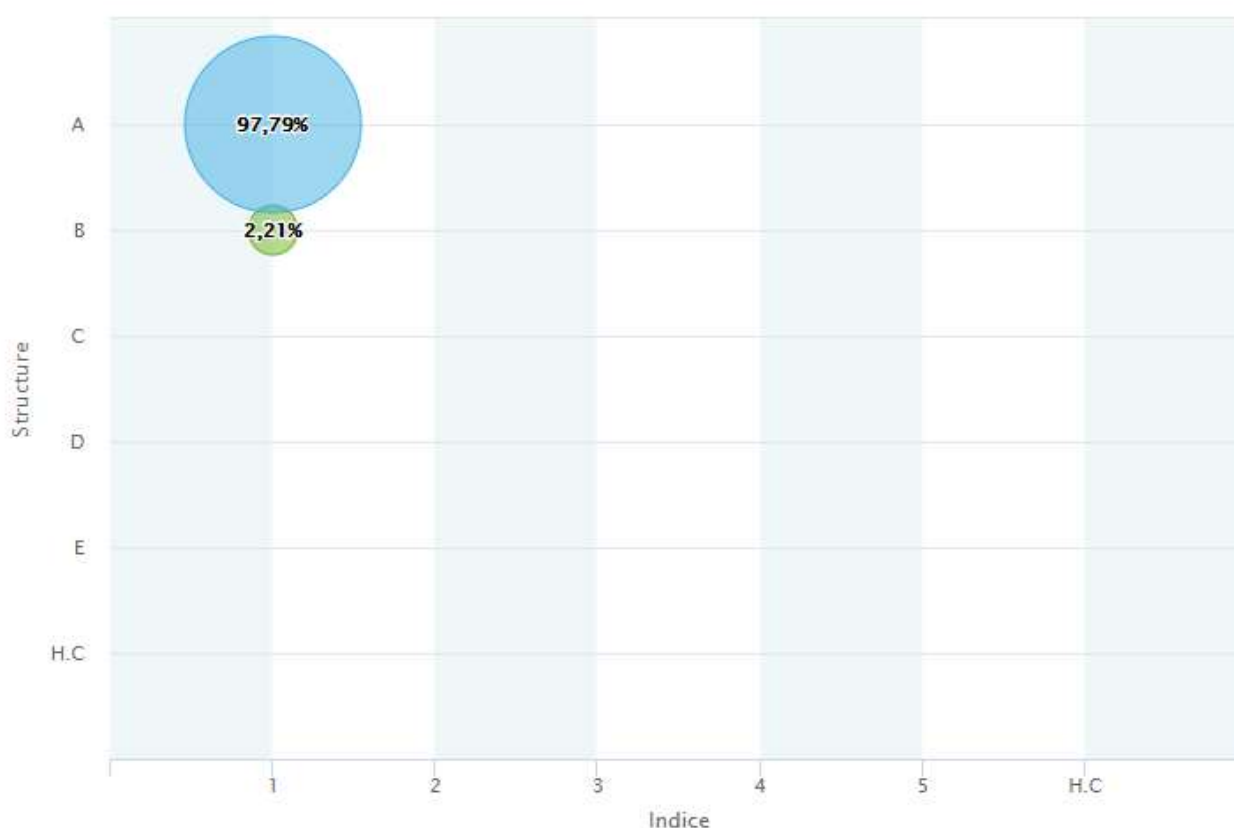
Cette situation entraîne une bonne maîtrise de la charge financière de la communauté d'agglomération et permet de bénéficier au mieux de la faiblesse des taux variables afin d'optimiser sans prise de risque les charges financières à payer.

Répartition indicative dans 5 à 10 ans



Si l'on projette l'encours actuel à 5 et 10 ans, l'endettement de la collectivité verra sa part de taux fixe progresser. Les taux d'intérêt sont maîtrisés et la part de taux connus à l'avance sera renforcée dans les prochaines années.

Dette selon la charte de bonne conduite



Aucun emprunt risqué n'est présent dans l'encours de dette.

Les prêts cotés 1B sont des prêts combinant un taux fixe classique en fonction de l'Euribor 3 mois ou 12 mois, **index de référence de la zone euro, zone économique de la communauté d'agglomération.**

Remboursement en capital et en intérêts pour l'exercice 2020

CA 2020 EN M€	Remboursement en capital (chap. 16)	Charges financières (chap.66)
GENERAL HORS DECHETS <i>Dont dette refacturée</i>	11 504 109 361 275	2 424 722 37 444
GENERAL DECHETS	564 837	98 476
EAU POTABLE	2 894 936	696 605
ASSAINISSEMENT	2 216 569	815 301
TRANSPORT	578 742	73 162
OM BAUGES	11 249	3 713
TOTAL	17 770 442	4 111 979
Parts capital et intérêts	77%	23%

➔ Les opérations de remboursement en capital et d'intérêts sont comptabilisées conformément aux prévisions et profils d'amortissement.

Capacité de désendettement par budget au 31/12/2020

EN M€	Encours de dette au 31/12/2020	Epargne brute au CA 2020	Capacité de désendettement au 31/12/2020
GENERAL – HORS DECHETS (Annexe maquette CA 2020)	161 303 437		10,78 ans
Retraité sans la dette portée et refacturée à CGLE (<u>Retenue par les tutelles</u>)	157 959 857	14 968 606	10,55 ans
GENERAL - DECHETS	5 699 416	4 029 742	1,41 ans
EAU POTABLE	38 544 083	6 194 566	6,22 ans
ASSAINISSEMENT	34 398 071	7 930 911	4,34 ans
TRANSPORT	6 458 188	605 064	10,67 ans
OM BAUGES	140 861	59 262	2,38 ans
TOTAL Dette propre	243 200 476		

La capacité de désendettement du Budget Général hors Déchets (10,55 ans) est cohérente avec l'important plan d'investissement déployé depuis 2009 et accentué depuis 2015. La collectivité dispose de marges de manœuvre plus limitées sur ce levier, dont la limitation va être accentuée par la crise entre 2021 et 2023. Ce ratio montre que le recours à l'endettement mériterait d'être stabilisé à minima sur la période 2021/2026 et de fonctionner pour ce budget avec une logique d'endettement « plafond » à 160 M€.

La capacité de désendettement du budget annexe Transport résulte de la perte de produit de VM (-844K€ entre 2020 et 2019) et les pertes de ressources tarifaires (-2,073 M€ entre 2020 et 2019). Malgré cela, les fondamentaux du budget sont solides car la capacité de désendettement obtenue reste en deçà de 12 ans.

Les capacités de désendettement des budgets Eau potable et Assainissement sont très bien positionnées et sont nécessaires pour pouvoir mener l'important plan d'investissement à déployer entre 2021 et 2026 tout en maîtrisant l'évolution tarifaire à +2%/an en moyenne pour l'eau et l'assainissement qui reste un objectif ambitieux mais réaliste et qui engage le service dans une démarche de performance et de maîtrise.

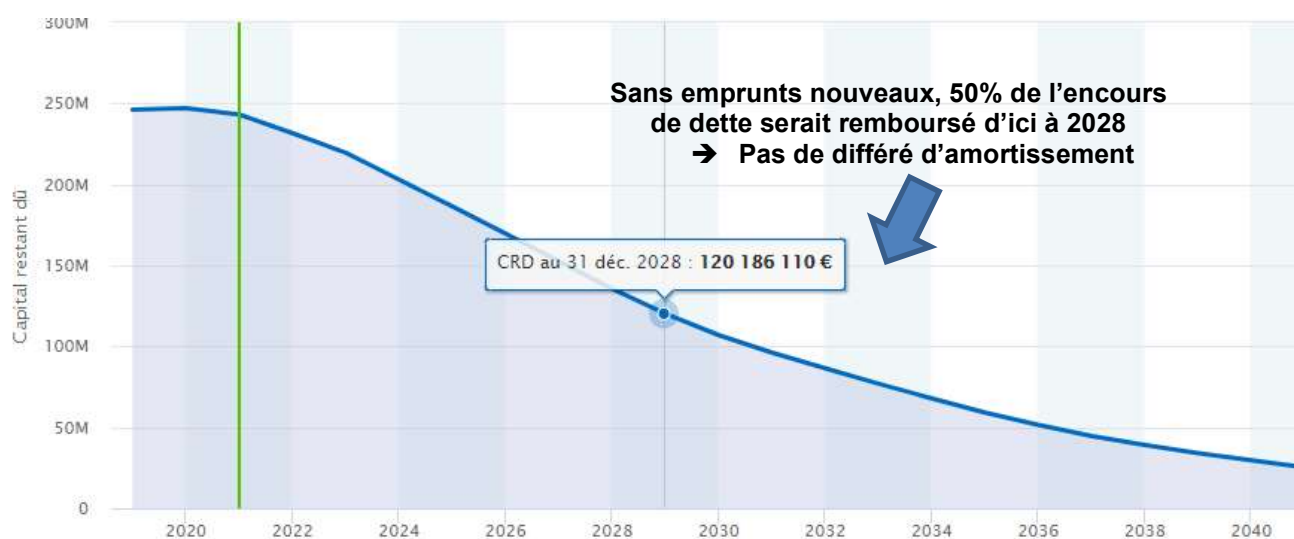
Taux moyen et durée de vie de la dette au 31/12/2020

En M€	Taux moyen au 31/12/2020	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
GENERAL HORS DECHETS	1,50%	18,9 ans	9,8 ans
GENERAL - DECHETS	1,58%	13,0 ans	6,7 ans
EAU POTABLE	1,71%	18,4 ans	9,3 ans
ASSAINISSEMENT	2,27%	16,9 ans	9,2 ans
TRANSPORT	1,04%	10,7 ans	6,3 ans
OM BAUGES	2,51%	12,8 ans	6,8 ans
TOTAL	1,64%	18,2 ans	9,5 ans

La durée de vie moyenne est la durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette, compte tenu de son amortissement. Une durée de vie moyenne importante par rapport à la durée de vie résiduelle pourra indiquer la présence d'un risque de différé d'amortissement dans l'encours.

Taux moyen du panel Finance Active au 31/12/2020 (Source La Gazette des Communes 12/03/2021) : 1,89%. Le taux moyen de Grand Chambéry (1,64%) se situe en deçà du taux moyen du panel à hauteur de 0,25%, soit 25 points et avec une durée résiduelle plus longue (18,2 ans contre 14,5 ans pour les EPCI de + de 100 000 habitants).

Grand Chambéry aura donc payé 560 000€ de charges financières en moins compte tenu de son taux moyen d'endettement plus performant que la moyenne.



Ce graphique confirme que l'endettement de Grand Chambéry est sain, au profil d'amortissement régulier.

		ASSAINISSEMENT	ORDURES MENAGERES DES BAUGES	TRANSPORT	GENERAL HORS DECHETS + DECHETS	EAU
Date	Total	CRD	CRD	CRD	CRD	CRD
31/12/2020	243 200 477,51 €	34 398 071,08 €	140 862,90 €	6 458 187,69 €	163 659 273,05 €	38 544 082,79 €
31/12/2021	231 636 463,56 €	32 170 117,02 €	129 294,66 €	6 083 255,74 €	157 643 559,27 €	35 610 236,87 €
31/12/2022	219 646 288,76 €	29 939 295,38 €	117 398,13 €	5 685 013,61 €	151 094 534,01 €	32 810 047,63 €
31/12/2023	203 097 200,63 €	27 845 271,99 €	105 163,47 €	5 002 111,28 €	139 844 792,24 €	30 299 861,65 €
31/12/2024	186 465 334,97 €	25 727 077,89 €	92 580,48 €	4 316 075,58 €	128 575 183,02 €	27 754 418,00 €
31/12/2025	169 683 022,15 €	23 595 321,91 €	79 639,13 €	3 626 810,06 €	117 205 384,79 €	25 175 866,26 €
31/12/2026	152 593 708,63 €	21 401 551,17 €	72 032,77 €	2 828 156,93 €	105 729 679,15 €	22 562 288,61 €
31/12/2027	135 592 282,33 €	19 158 494,29 €	64 253,82 €	2 220 586,90 €	94 145 230,94 €	20 003 716,38 €
31/12/2028	120 186 109,72 €	17 024 347,80 €	56 298,36 €	1 740 359,99 €	83 576 730,16 €	17 788 373,41 €
31/12/2029	106 976 020,56 €	15 071 043,20 €	48 162,38 €	1 516 277,95 €	74 500 039,14 €	15 840 497,89 €
31/12/2030	96 185 417,19 €	13 753 066,17 €	39 841,79 €	1 291 677,24 €	66 888 344,19 €	14 212 487,80 €
31/12/2031	86 494 946,94 €	12 519 792,96 €	31 332,40 €	1 066 552,86 €	60 080 342,49 €	12 796 926,23 €
31/12/2032	76 976 492,26 €	11 269 135,67 €	22 629,93 €	840 899,77 €	53 343 186,55 €	11 500 640,34 €
31/12/2033	67 867 137,55 €	10 010 250,66 €	13 729,99 €	626 712,87 €	47 012 990,89 €	10 203 453,14 €

Contrats nouveaux signés en 2020 non encaissés à ce jour et partiellement intégrés dans le profil de désendettement présenté précédemment.

- **Nouveau prêt de 30 000 000 € avec la Banque Européenne d'Investissement pour les investissements de la période 2020 à 2024 en matière d'eau potable, d'assainissement, de protection contre les crues et de gestion des eaux pluviales.**
(non intégré dans le profil de désendettement car plan de décaissement pas arrêté)

Conditions de taux obtenues :

Durée : 25 ans maximum

Taux d'intérêt annuel : Taux variable Euribor 3 mois + marge de 0,392%, l'Euribor n'est pas flooré, seul le taux payé (Euribor + marge) ne peut être inférieur à 0. Il est possible de recourir à un taux fixe.

Score GISSLER : 1A. Ce prêt sera décaissé chaque année et au plus tard en décembre 2024.

- **Nouveau prêt de 7 000 000 € avec la Caisse d'Epargne Rhône Alpes pour les investissements 2020 du Budget Général Hors Déchets.** (Intégré dans le profil de désendettement).

Conditions de taux obtenues :

Durée : 25 ans

Taux d'intérêt annuel : Taux fixe de 0,50%

Score GISSLER : 1A. Ce prêt sera a été décaissé le 21 décembre 2020.

- **Nouveau prêt de 6 000 000 € avec le Crédit Agricole des Savoie pour les investissements 2020 et 2021 du Budget Général Hors Déchets.** (Intégré dans le profil de désendettement)

Conditions de taux obtenues :

Durée : 25 ans

Taux d'intérêt annuel : Taux fixe de 0,59% l'an

Score GISSLER : 1A. Ce prêt sera a été décaissé d'ici le 30 septembre 2021.

- **Nouveau prêt de 5 000 000 € avec la Banque Postale pour les investissements 2020 et 2021 du Budget Général Hors Déchets.** (Intégré dans le profil de désendettement).

Conditions de taux obtenues :

Durée : 25 ans

Taux d'intérêt annuel : Taux fixe de 0,57%

Score GISSLER : 1A. Ce prêt sera a été décaissé d'ici le 15 février 2022.

- **Ligne de trésorerie de 5 000 000€ avec le Crédit Agricole des Savoie**

Les caractéristiques de la ligne de trésorerie de **5 000 000€ contractée avec le Crédit Agricole des Savoie** sont les suivantes :

Durée : 1 an à compter de décembre 2020.

Commission d'engagement : 0,05% du capital emprunté. Commission de non-utilisation : néant

Taux : Euribor 3 mois + 0,35% (flooré à 0,00%).